

---

Achévé d'imprimer sur les presses de  
l'imprimerie du Champ-de-Mars — Toulouse  
— Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 1980 —

Le directeur de la publication :  
Jean Yoyotte

---



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 87-88

Mars-mai 1980

---

BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES  
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

---

N<sup>os</sup> 87-88

Mars et mai 1980

---

Assemblée ordinaire du 15 mars 1980 .....	3
Assemblée ordinaire du 31 mai 1980 .....	8
Philippe J. DERCHAIN : Comment les Égyptiens écri- vaient un traité de la royauté .....	14
Michel DEWACHTER : A propos de deux groupes monu- mentaux de Karnak .....	18
Frédérique von KAENEL : Les mésaventures du conju- rateur de Serket Onnophris et de son tombeau .....	31
Jean YOYOTTE : Une monumentale litanie de granit : les Sekhmet d'Aménophis III et la conjuration per- manente de la déesse dangereuse .....	46

---

---

ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

---

15 mars 1980

---

La séance est ouverte à 17 h 10 sous la présidence de Jean Yoyotte, président par intérim. Celui-ci rappelle les neuf années où le Professeur Jean Leclant a dirigé la Société française d'égyptologie avec le brio et l'autorité qu'on lui sait et rend hommage à M<sup>me</sup> France Le Corsu qui a été depuis quinze ans l'âme et la cheville ouvrière de cette Société.

**Membres excusés**

M<sup>me</sup> Fr. Barrier, M. P. Carapalis, M<sup>me</sup> Fr. de Cénival, P<sup>r</sup> Heerma van Voss, MM. T.G.H. James, O. Kœfœd-Petersen, P. Malfoy, M. Mariaux, M. et M<sup>me</sup> Menjaud, P<sup>r</sup> J. Murat, M. P. Ramond, D<sup>r</sup> S. Ratié, D<sup>r</sup> P. Robine.

**Nouveaux membres**

M<sup>me</sup> M. Barnich, M<sup>me</sup> C. Beaucour-Montet, M<sup>me</sup> Fr. Broyelle, M. G. Cauvin, M<sup>me</sup> E. de Croisset, M. J.-M. Dupart,

---

---

Droits de reproduction, de traduction et  
d'adaptation réservés pour tous pays.

---

---

M<sup>me</sup> N. Ferrero, D<sup>r</sup> Gerhard Haeny, M<sup>me</sup> S. Kehr, P<sup>r</sup> E. Laroche, D<sup>r</sup> J. Palombo, D<sup>r</sup> Cl. Rannou, M. D. Samson, M. Shakib Slitine, M. Cl. Traunecker, M<sup>me</sup> E. Vallée, M. J.-P. Vidal, Bibliothèque municipale de Nice, Bibliothèque nationale de Tunisie, Club d'égyptien pharaonique (Collège Voltaire, Lourches), Ny Carlsberg Glyptotek (Copenhague).

### Nécrologie

Depuis notre dernière réunion, nous avons à déplorer le décès de plusieurs proches de notre discipline : **M. André Pochan**, ancien professeur de mathématiques au lycée du Caire, membre très actif de notre Société, dont les vues paradoxales sur la chronologie de l'Égypte ancienne ont fourni maintes occasions de réflexions fructueuses ;

**M. Abd el Moneim Atéya**, officier de sécurité auprès de l'Organisation des antiquités, dont l'aide amicale fut souvent profitable aux missions archéologiques ; **M<sup>me</sup> Anne-Lise Brack** qui avait apporté une contribution importante aux travaux de l'Institut archéologique allemand et notamment à la publication du tombeau de Tjanouni. Nous devons apporter le témoignage de notre sympathie aux proches du regretté Serge Sauneron à la suite du décès de sa mère, **M<sup>me</sup> Fernand Sauneron**.

C'est encore la disparition de **Herbert Chayyim Youtie**, venue frapper la communauté scientifique que forment les historiens de l'Égypte. A ce savant praticien de la paléographie et de la critique textuelle qui participa à l'édition des papyrus de Karanis, édita le *P. Panopolis* et le dossier de Petôs, « le scribe qui ne savait pas écrire », on doit quelque quatre-vingts articles opportunément réunis en un recueil, toute une œuvre critique si fine dont on a pu dire : « il n'y a aucun papyrologue dont les lectures n'aient été corrigées par Herbert Youtie ».

---

### Nouvelles de la Société

Les épreuves du volume 31 de la *Revue d'égyptologie* parviendront pour correction dans les semaines qui viennent et le manuscrit du volume 32 sera envoyé à l'impression d'ici la fin du mois d'avril. Le *Bulletin* n° 84 (mars 1979) vient d'être diffusé. Le n° 85 (juin 1979), en cours d'impression, le sera d'ici la fin d'avril et le n° 86 (octobre 1979) devra être expédié en même temps que les convocations à la prochaine réunion. Il est demandé avec insistance aux adhérents de faire connaître à la société leurs changements d'adresse.

### Nouvelles de l'égyptologie

Le sauvetage de la Nubie ancienne vient de se terminer avec l'inauguration officielle des temples de Philæ réinstallés sur l'île d'Agilkia, la France étant représentée par M<sup>me</sup> Alice Saunier-Seïté, ministre des Universités et M<sup>me</sup> Christiane Desroches-Noblecourt dont on connaît l'action déterminante, durant plus de vingt ans dans la lutte menée pour la préservation de trésors et des sources menacés d'engloutissement. Alors que le *Courrier de l'Unesco* vient de publier un numéro intitulé « Victoire en Nubie, 4 000 ans d'Histoire sauvés des eaux » (février-mars 1980), une nouvelle inquiétude se fait jour devant les dangers qui menacent de nombreux sites archéologiques, particulièrement dans le Dongola, les Oasis, le Fayoum et le Delta (*BSFE* 86, 14-15). A l'occasion du centenaire de la création de l'IFAO, son directeur M. Jean Vercoutter organise une « table ronde » sur le thème « Prospection et Sauvegarde des antiquités de l'Égypte ».

Une autre commémoration se prépare à laquelle notre Société se doit de participer : celle du centenaire du décès d'Auguste Mariette, né à Boulogne-sur-Mer le 11 février 1821, mort au Caire le 18 janvier 1881, l'homme de science et d'action qui créa précisément le Service des antiquités de

---

l'Égypte (1858). L'Office municipal de la Culture de Boulogne-sur-Mer (OMCB) se prépare à donner un éclat particulier à cette célébration, avec la collaboration des personnalités et associations de la ville : exposition au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, exposition à la bibliothèque municipale (Mariette-Pacha, citoyen boulonnais), présentation de films, publication de documents inédits et d'articles, etc. ; l'Office envisage même l'organisation à Boulogne d'un colloque d'égyptologie.

La vitalité, l'audience de notre discipline se manifestent obstinément. On notera qu'avec l'attribution d'un prix de la **Fondation de la vocation** à M. Robert Vergnien (Lyon) ce sont six jeunes égyptologues (soit 1 % des lauréats) qui auront été encouragés par cette œuvre. Nous devons saluer en outre la création sous la présidence de M. Henri de Lumley d'une **Association internationale pour l'étude de la pré-histoire égyptienne**, dont le siège est fixé au musée de l'Homme et les premiers pas, à **Genève**, d'une très active **Société d'égyptologie** (86, rue Saint-Jean, CH-1201 Genève), constituée en janvier 1979, nos confrères, le professeur R. Hari et M. J. Chappaz en étant respectivement président et secrétaire.

Notre Société se doit encore d'affirmer sa vitalité. Le Professeur Jean Leclant rappelle le grand succès qu'avait été en septembre 1979, le II<sup>e</sup> Congrès international des égyptologues : « Cependant, la rançon de ce succès a été un accroissement imprévu des charges qui ne peuvent que peser sur une telle réunion. L'Organisation du congrès se trouve présentement devant un important déficit qu'il s'agit de combler. Appel sera fait évidemment aux diverses Institutions qui avaient déjà soutenu le Congrès [...]. Le Comité de la Société française d'égyptologie, pour sa part, ouvre une souscription extraordinaire pour faire face à ce déficit ». Une circulaire en ce sens sera incessamment diffusée après des membres par les soins du secrétariat de la Société.

---

---

## Communications

1. M. Philippe J. DERCHAIN : Comment les Égyptiens écrivaient un traité de la royauté.

2. M. Michel DEWACHTER : A propos d'un groupe monumental méconnu de Karnak (Contribution à l'étude de l'activité thébaine de Maya).

La séance a été levée à 19 heures.

---

ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉGYPTOLOGIE

---

31 mai 1980

---

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Jean Yoyotte.

**Membres excusés**

M<sup>me</sup> J. Bulté, P<sup>r</sup> M. Heerma van Voss, M<sup>me</sup> Ch. Imbert, M. B. Marchand, P<sup>r</sup> Ch. Maystre, M. R. Monfort, D<sup>r</sup> S. Ratié, D<sup>r</sup> P. Robine, M. le Préfet Roche, M<sup>me</sup> S. Tenand-Ulmann, M. Vila.

**Nouveaux membres**

M. Fr.-M. Bardet, M<sup>me</sup> L. Chossat-Chaumonnot, M. P. Dubrulle, M. G. Falce, M<sup>me</sup> M.-O. Faiteau, D<sup>r</sup> Hantzberg, M. J.-D. Jumeau-Lafond, P<sup>r</sup> A. Laronde, M<sup>me</sup> L. Nicaise, M. Gérard Paul, M. A. Peel, M. J.-J. Quéllec, M<sup>me</sup> M. Pic, M. J. Rougemont, M. H. de Saint-Blanquat, M. M. Tardieu, M. Fr. Texier, M. J.-P. Torond, M. W.-M. van Haarlem, M. J. Verame, M<sup>me</sup> L. Verame-Rheims.

---

**Nécrologie**

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de **M. Anthony Arkell** qui avait été Haut-commissaire pour l'archéologie à Khartoum et avait dirigé les fouilles de Shaheinab au Soudan. Son ouvrage *History of the Sudan*, le premier du genre, est fondamental pour l'histoire de cette région.

L'égyptologie vient de perdre en la personne de **M. Lorenzo Baqués Estapé** un jeune chercheur qui avait entrepris de publier les collections égyptologiques des musées d'Espagne. Cinq articles parus en 1973-1974, dans la revue *Información Arqueológica*, Barcelone, sont réunis en un fascicule intitulé : *Personajes en las piezas egipcias de los Museos Catalanes y Museo Balear* : travail grâce auquel, comme il est fréquent en pareil cas, des documents intéressants sortent de l'oubli. En outre, M. Baqués Estapé avait commencé à répertorier les scarabées égyptiens et égyptisants de la Méditerranée occidentale.

La Société d'égyptologie a perdu un de ses amis : **M. Reynold Arnould**, conservateur en chef des galeries nationales du Grand Palais. Les galeries aménagées sous sa direction à partir de 1961 ont accueilli des expositions considérables ; deux d'entre elles ont fait date pour l'Afrique et l'Égypte : en 1966 : *L'art nègre. Sources. Évolution. Expansion* organisée par G. H. Rivière et A. Adendé et présentant de nombreux objets nubiens et méroïtiques ; en 1976 : *Ramsès le Grand*, M<sup>me</sup> Desroches-Noblecourt étant commissaire général pour la France.

**Nouvelles de la Société**

Les épreuves du tome 31 de la *Revue d'égyptologie* sont à la correction ; le tome 32 est sous presse ; le *Bulletin* 86 (octobre 1979) est paru et a été diffusé dans le courant de mai ; les *Bulletins* 87 et 88 (mars et mai 1980) paraîtront en un fascicule qui sera distribué en octobre prochain.

---

---

Le président a donné la parole à M. Jean Leclant : la souscription lancée lors de la précédente assemblée pour faire face au déficit de l'organisation du congrès de Grenoble a obtenu des résultats substantiels : M. Leclant remercie vivement toutes les personnes qui ont manifesté leur solidarité de façon si efficace<sup>1</sup>.

### Nouvelles de l'égyptologie

Une *Histoire générale de l'Afrique* est en préparation sous les auspices de l'Unesco ; le premier volume consacré à la méthodologie et à la préhistoire est paru ; le second couvre la période de l'antiquité au VII<sup>e</sup> s. de notre ère ; il paraîtra sous peu. L'ouvrage constitue une bibliographie complète sur le contexte africain de l'Égypte.

L'Organisation des antiquités de l'Égypte a réalisé, en avril 1980, une exposition pour commémorer les 50 ans de travaux de Jean-Philippe Lauer en Égypte. Des documents (photographies, plans) et des objets ont été présentés témoignant de son activité à Saqqarah. A cette occasion a été frappée une belle médaille commémorative due au graveur égyptien Kamel Kadri<sup>2</sup>.

Vous avez appris lors de la précédente assemblée que le centenaire de la mort d'Auguste Mariette serait célébré en 1981 à Boulogne-sur-Mer, la ville natale du grand égyptologue qui lui resta toute sa vie très attaché. Voici les manifestations prévues : un colloque international organisé par l'OMCB sur le thème spécialement approprié : « L'Égypte et la mer » ; une exposition à la bibliothèque municipale : « Mariette, citoyen de Boulogne » ; une exposition de collections égyptologiques au musée municipal ; réalisation d'un film sur la vie de Mariette, etc. Ayant obtenu l'assistance de la Délégation générale aux célébrations nationales, notre Société participera activement à la préparation de cette commémoration.

La parole est donnée à M. Jean-Philippe Lauer. Grâce au produit de la souscription que notre Société avait ouverte

---

auprès de ses membres pour que puisse être restaurée la maquette du complexe monumental de Djoser (*BSFE* n° 83, 5), la majeure partie de la région la plus touchée — les bâtiments du *heb-sed* et « la maison du Sud » — a été remise en état. Pour achever la restauration de l'ensemble, un complément de fonds serait nécessaire. Appel est donc fait aux généreux donateurs qui accepteraient d'apporter leur obole et l'on pourrait ensuite tirer par moulage des répliques que pourraient acquérir musées ou instituts<sup>3</sup>.

### Communications

1. M<sup>me</sup> Frédérique von KAENEL : Les mésaventures du conjurateur de Serket Onnophris et de son tombeau.

2. M. Jean YOYOTTE : Une monumentale litanie de granit : les Sekhmet d'Aménophis III et la conjuration permanente de la déesse dangereuse.

La séance est levée à 19 h 15.

---

## NOTES

---

1. En date du 31 mai 1980, le produit de la souscription (16 000 F) joint à la subvention accordée par le comité en sa séance du 15 mars 1980 (10 000 F), soit 26 000 F, permettait de couvrir la moitié du déficit du congrès. Une subvention de 20 000 F est attendue des pouvoirs publics.

2. Les membres de notre société peuvent acquérir cette médaille par souscription au prix de 160 F ; les verser auprès de M. J.-Cl. Degardin, Cabinet d'égyptologie, Collège de France.

3. Produit de la souscription et de la subvention en date du 31 mai 1980 : 5 816 F. Coût des restaurations exécutées : 4 200 F (solde 1 616 F). Coût de la restauration restant à exécuter : environ 3 000 F.

---

---

**MEMBRES BIENFAITEURS 1980**

P<sup>r</sup> ALTENMÜLLER  
M. Jacques ANDRÉ  
M. AZIM  
P<sup>r</sup> BAER  
D<sup>r</sup> BAIER  
M. BARAU  
M<sup>me</sup> BARRIER  
M<sup>me</sup> BAUD  
M. BÉDARD  
M<sup>me</sup> BELLION  
M<sup>me</sup> de BENOIST  
M<sup>me</sup> M.-A. BERLANDINI  
M<sup>me</sup> Georgette BERTRAND  
P<sup>r</sup> Didier BERTRAND  
M<sup>me</sup> BLOTIERE  
M. BOTTE  
M. BOURSIER  
M. BRUN  
M. CARAPALIS  
M. CAUDERLIER  
M<sup>me</sup> Françoise de CENIVAL  
D<sup>r</sup> CHARPENTIER  
M. CIMMINO  
M. COUTURE  
M<sup>me</sup> CURTIL  
M. DEGARDIN  
M<sup>me</sup> DELACOUR  
M. DESPATIN  
M. DEVAUCHELLE  
M<sup>me</sup> DIÉNY  
P<sup>r</sup> DOLZANI  
M. DONATI  
R. P. du BOURGUET  
M. DUPART  
M<sup>me</sup> DURIOT

M<sup>me</sup> d'ESTE  
M<sup>me</sup> de FLERS  
M<sup>me</sup> FORGEAU  
M<sup>me</sup> GENAILLE  
M. GOBY  
M. GOURDON  
M<sup>me</sup> GOUT  
M. J.-C. GOYON  
M. GRIMAL  
M<sup>me</sup> GUITTIN  
P<sup>r</sup> GUTBUB  
M. HAENY  
M. HENNE  
M<sup>me</sup> IMBERT  
M. JUMEAU-LAFOND  
D<sup>r</sup> KÆFÆD-PETERSEN  
M. KÆNIG  
M<sup>me</sup> LACHENY  
M. LAMBERT  
M<sup>me</sup> Lucie LAMY  
M. LAPERRUQUE  
M. LASSUDRIE-DUCHESNE  
M. Jean-Philippe LAUER  
M. LAVALADE  
M. LEBLANC  
D<sup>r</sup> LECA  
P<sup>r</sup> LECLANT  
M<sup>me</sup> LETELLIER  
M. de LEUSSE  
M<sup>me</sup> LONGUEVILLE  
M. LOPEZ  
D<sup>r</sup> LUSTMAN  
M. MASANES  
M. MASSERON  
P<sup>r</sup> MATRAIS

P<sup>r</sup> MAYSTRE  
M. MENJAUD  
M<sup>me</sup> MIDANT-REYNES  
M. MILAN  
M. MOITRIER  
M<sup>me</sup> MOMMESSIN  
M. MONFORT  
P<sup>r</sup> MURAT  
M. MURPHY  
M<sup>me</sup> NEIMAN  
M. NEVEU  
M. PADRO I PARCERISA  
M<sup>me</sup> PALA  
D<sup>r</sup> PALOMBO  
M<sup>me</sup> PARENT  
M. Gérard PAUL  
D<sup>r</sup> PEEL  
M. et M<sup>me</sup> PERSUY  
M. PISANI  
P<sup>r</sup> Georges POSENER  
M. RABILLON  
M<sup>me</sup> RASSART-DEBERGH  
M. RAZOULS  
M. REITANO  
M. Serge RENAUD  
M<sup>me</sup> RIGOLA  
M. le Préfet M. ROCHE  
M. ROUGEMONT  
M<sup>me</sup> SABATHIER  
P<sup>r</sup> SCHENKEL  
D<sup>r</sup> SCHWARZ  
M. SÉCHERAIT  
P<sup>r</sup> W. K. SIMPSON  
M. SLITINE  
M. SOURDIVE  
P<sup>r</sup> STRACMANS  
D<sup>r</sup> Serge THOMAS  
M<sup>me</sup> TELLIER  
Général TOULOUSE  
M. R.-C. TRAUNECKER  
M. URRUELA QUESADA  
M. VALLOGGIA  
M. VAN SICLEN  
M<sup>me</sup> VAUTRIN  
P<sup>r</sup> Te VELDE  
P<sup>r</sup> VERCOUTER  
M. VIAUD  
M<sup>me</sup> WEILL  
M. J. YOYOTTE  
M<sup>me</sup> ZIEGLER  
THE JOHNS HOPKINS UNIVERSITY, Baltimore  
THE BROOKLYN MUSEUM, Wilbour Libr., Brooklyn  
KOBENHAVN UNIVERSITET, Aeg. Inst., Copenhagen  
NY CARLSBERG GLYPTOTEK, Copenhagen  
UNIVERSITY LIBRARY, ORIENTAL SECTION, Durham  
AEGYPTOLOGISCHES SEMINAR DER UNIV., Göttingen  
UNIVERSITÉ DE LIÈGE, ÉGYPTOLOGIE, Liège  
UNIV. OF CHICAGO, ORIENTAL INST. (Chicago House),  
Louqsor  
CLUB D'ÉGYPTE. PHARAONIQUE, Coll. Voltaire, Lourches  
UNIVERSITÉ DE LYON II, Inst. d'Égypt., Lyon  
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NICE, Nice  
UNIVERSITÄTS BIBLIOTHEK IN TRIER, Trèves  
UPPSALA UNIV., Inst. of Egypt., Upsal



---

## COMMENT LES ÉGYPTIENS ÉCRIVAIENT UN TRAITÉ DE LA ROYAUTÉ

Philippe DERCHAIN

---

La démonstration complète que nécessiterait l'interprétation proposée ici de la fameuse stèle abydénienne de Ramsès IV publiée autrefois par Mariette (*Abydos* II, pl. 54-55 ; texte dans *KRI* VI, 20-25) et étudiée du point de vue strictement grammatical par Korostovtsev (*BIFAO* 45, 155-173) dépasserait considérablement le cadre de ce Bulletin. On la conservera donc pour une publication ultérieure. La conférence d'ailleurs n'avait d'autre ambition que d'attirer l'attention sur l'utilité de méthodes d'investigation relativement négligées encore dans notre métier et sur les résultats qu'elles permettent d'atteindre.

Comme on le sait, Ramsès IV dut, pour occuper le trône, se débarrasser d'une conjuration qui avait réussi à assassiner Ramsès III. On a tenté ici de démontrer que la stèle est le plaidoyer de celui qui se prétend l'héritier légitime et qui en appelle pour cela à une théorie de la souveraineté et de la légitimité qu'il exprime à sa manière, c'est-à-dire, à l'aide de mythes et d'allusions à des cultes bien établis.

La première partie de la stèle contient un long récit qui doit démontrer les scrupules du roi et sa piété. Nous ne nous y arrêterons pas ici, quitte pourtant à signaler en

---

passant qu'il s'y trouve une phrase (l.12-13) évoquant le jugement du tribunal d'Atoum pour légitimer le souverain, phrase dans laquelle on pourrait reconnaître une allusion très précise au mythe d'Horus et de Seth, connu par le *Papyrus Chester Beatty I*, de moins de dix ans postérieur. On pourrait se demander si la rédaction initiale de ce mythe n'est pas à mettre en rapport avec les problèmes de légitimité de la succession de Ramsès III.

Ce qui va retenir notre attention est la seconde partie de la stèle, à partir de la ligne 19, où l'on peut distinguer deux compositions, l'une sous forme d'invocation, l'autre sous forme d'hymne en deux strophes symétriques, entre lesquelles il est possible de découvrir une corrélation métrique. Pour analyser le texte, on a recouru à la métrique telle qu'elle a été définie par G. Fecht et améliorée par de nombreuses applications d'égyptologues allemands, ainsi qu'aux schémas purement formels de la linguistique.

On s'aperçoit ainsi que, s'il y a douze divinités représentées dans le cintre de la stèle et qu'il n'y a que onze invocations, c'est parce que le poète a conçu Isis et Nephthys comme une seule personne, car elles ne reçoivent ensemble qu'un seul accent, ne sont donc métriquement qu'une seule unité. Un examen précis de la suite des dieux figurés sur le monument et invoqués dans le texte permet d'autre part de reconnaître deux groupes.

Le premier groupe est constitué de la famille osirienne augmentée de Min et d'Ioumoutef, dont on pourrait expliquer la présence ici parce qu'ils appartiennent à des localités voisines d'Abydos. En réalité, ils sont la manifestation de la double fonction qui légitime un souverain, la force virile du père et l'appui que le fils doit à sa mère (Ioumoutef = le pilier de sa mère), ce qui nous ramène une fois encore au thème de la double légitimation par les parents, telle qu'elle est définie dans le *Papyrus Chester Beatty*.

Le second groupe se différencie par l'attitude des dieux : chacun pose la main sur l'épaule de celui qui le précède. Ils forment donc un groupe cohérent et n'explicitent plus une

---

---

succession comme le font ceux de la famille osirienne. La cohérence du groupe est facile à comprendre. Ra-Harakhty, *alias* Atoum, est suivi de Chou et Sekhmet, dont les personnalités ne se distinguent pas — dans le dernier texte de la stèle ils sont traités comme Isis et Nephthys ci-dessus et ne reçoivent qu'un seul accent pour les deux — de Geb, Thoth et Hathor.

La succession d'Atoum, Chou, Geb est d'ordre cosmique. Elle signifie la continuité du règne. Ce règne pourtant n'est assuré, dans cette Égypte bureaucratique que nous ne connaissons que trop bien, que par le Fonctionnaire qui sait tout écrire, Thoth. Hathor, elle, représente le plaisir que le créateur éprouve à créer. On a donc dans cette invocation réuni des dieux qui signifient deux aspects du pouvoir : la légitimité familiale et la continuité administrative.

Vient alors un texte que le graveur a soigneusement séparé de ce que nous avons examiné jusqu'ici. Il occupe les lignes 31 à 35 de la stèle et se compose de deux strophes de onze vers, comme la métrique de Fecht permet de le reconnaître et comme le confirme, de surcroît, l'analyse linguistique. Utilisant des constructions tantôt verbales et tantôt nominales, l'auteur bâtit la première strophe strictement à l'indicatif (degré zéro du mode), tandis que la seconde ne contient que des impératifs. Dans la première strophe, *je* n'est qu'une seule fois sujet dans le premier vers, tandis que *je* est présent partout — par l'impératif — sauf dans le dernier vers, formulé dans le style indicatif. On constate d'autre part une correspondance rigoureuse entre les deux strophes. Aux définitions de la première se superposent les prières de la seconde, pratiquement ligne par ligne, avec toutefois cette subtilité que le groupement (4)-(4-2)-(1) de la première strophe devient (4)-(2-4)-(1) dans la deuxième. Le poème exprime d'une façon très élégante la relation nécessaire entre le roi et les dieux. Si le programme qu'il définit en premier lieu et qui n'est autre en fin de compte que celui des rois d'Égypte depuis le Nouvel Empire au moins, il n'est pourtant réalisable que par leur intervention. Le contrat est

---

---

formulé de façon magistrale. Curieusement, ce texte a été construit sur le nombre onze, celui des invocations de la partie précédente. On supputera donc une volonté maniériste dont il serait peut-être bon de tenir compte dans l'étude des monuments égyptiens. Un dernier détail mérite encore de nous retenir. La dernière ligne de la stèle, qui ne contient rien d'autre que la formule banale de dédicace commence et se termine par le signe de vie (*ânkh*). Jean Yoyotte me fait remarquer, en outre, que les mots « *filis d'Isis* » se trouvent exactement au centre de cette ligne, au-dessus des cartouches du roi entourés de *rekhyt* adorant qui ornent le bas de la pierre. Ce n'est certes pas non plus un hasard.

Pour conclure on pourrait se demander quelles étaient les raisons de l'excessive piété que Ramsès IV témoigna pour Osiris abydnien. En lisant la stèle dont il vient d'être question comme nous l'avons fait, on pourrait se dire qu'il s'agissait avant tout pour lui de s'assumer et se faire assumer comme Horus, Osiris, le père défunt, n'ayant d'autre rôle à jouer que d'assurer le pouvoir au vivant. Il n'était pas si facile d'être Horus, quand il avait fallu, pour ce faire, liquider une conjuration. La théologie politique, servie par la composition littéraire, aidait à le devenir.

---

---

## A PROPOS DE DEUX GROUPES MONUMENTAUX DE KARNAK\*

---

Michel DEWACHTER

---

La présente enquête a débuté au Caire, en 1969, par la visite à un papetier de la rue Bab el-Hadîd qui possédait alors dans sa modeste échoppe deux grandes enveloppes anonymes contenant, pêle-mêle, plus de cinq cents photographies anciennes et un album de vieilles cartes postales. La correspondance s'échelonnait entre 1891 et 1912 et révéla rapidement que l'album avait été constitué par Hippolyte A. Ducros, l'auteur de *l'Essai sur le droguier populaire arabe de l'inspection des pharmacies du Caire*, qui, de 1901 à 1936, participa aux travaux de l'Institut d'Égypte et auquel on doit également quelques notes des *Annales*. Sachant que Ducros était le beau-frère de Georges Legrain, et puisque les vues de Karnak dominaient, j'eus l'espoir d'être en présence des clichés personnels du fouilleur de Karnak et fis l'acquisition du tout. Après classement, la première impression se confirma : les vues datent de 1895 à 1913 et portent sur quatre thèmes principaux : le déblaiement du temple reposoir de Ramsès III, l'aménagement du dromos de l'Ouest, les consolidations dans la salle hypostyle et le contenu de la Cachette.

On sait que Georges Legrain décéda brutalement, en 1917, alors qu'il dirigeait les travaux du temple de Louxor<sup>1</sup>, laissant ainsi inachevés à la fois la publication des statues dans la série du *Catalogue général*<sup>2</sup> et, surtout, son grand ouvrage

consacré à Karnak dont seuls, et grâce à J. Capart, les premiers chapitres furent publiés en 1929<sup>3</sup>. Legrain avait un goût particulier pour la photographie non seulement comme opérateur, mais comme collectionneur<sup>4</sup>. De précieuses informations peuvent, aujourd'hui encore, être glanées à l'examen des clichés Legrain<sup>5</sup> dont plusieurs lots, par l'intermédiaire de Capart, Maspero, Ducros et Lacau, sont parvenus jusqu'à nous, documentation qui nous renseigne sur les états anciens et les travaux de Karnak et fait connaître des monuments inédits<sup>6</sup>. C'est précisément un cliché de fouille, révélant un monument actuellement perdu, qui est à l'origine de la présente communication<sup>7</sup>.

Cette vue, prise à Karnak, montre la tête d'une statue d'Amon (*fig. 3*). La perte de tout le menton et du nez n'empêche pas d'apprécier la qualité de la sculpture. La couronne, basse sur le front, et les yeux en amande, légèrement en oblique, font songer irrésistiblement à la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Le matériau est clair, à grain fin, et l'on peut penser qu'il s'agit de calcaire, de grès ou de quartzite jaune. Au dos du tirage une légende manuscrite donne l'information suivante : « *l'Amon du groupe de Taïa* ».

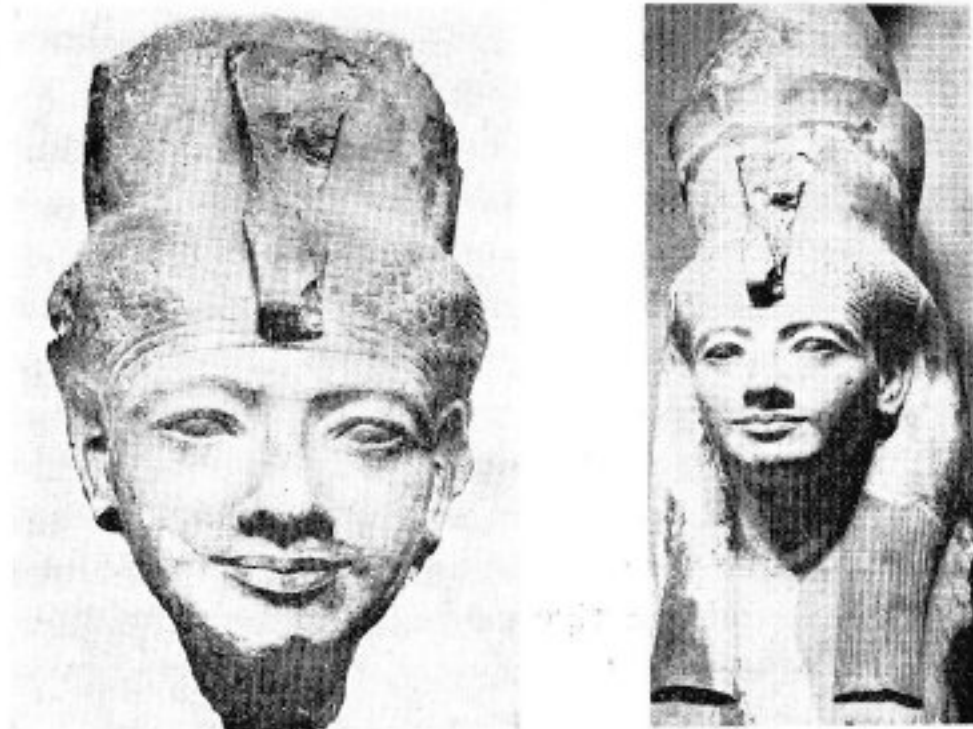


FIG. 1. — Tête dite « de Taïa » (Caire CG 602).

FIG. 2. — Buste de Mout (Caire CG 602 + 918).

La tête dite de Taïa, Caire CG 602 + 918 (fig. 1-2), est en calcaire et provient d'une effigie de la déesse Mout et dans ce visage très « personnalisé » on doit certainement reconnaître la reine du moment. Ce chef-d'œuvre a été découvert à Karnak par Mariette, probablement durant l'hiver 1873-1874<sup>8</sup>, dans l'aile nord de la salle hypostyle de Thoutmosis I, entre le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> pylône, où Mariette rencontra d'autres débris du monument<sup>9</sup>. Croyant que le visage de la déesse évoquait Tiy, l'épouse d'Aménophis III, Mariette, usant de la transcription alors en usage, du nom de cette reine, lui donna le nom de Taïa et le monument est traditionnellement surnommé « la soi-disant Taïa » dans la littérature égyptologique<sup>10</sup>. Maspero remit en question l'attribution suggérée par Mariette à la suite d'une trouvaille qu'il fit en 1883 :

« En exécutant des fouilles à Karnak, j'ai retrouvé quelques fragments de cette statue et les débris d'une statue d'Harmhabi [*Horemheb*] de travail identique à la nôtre [...]. En tout cas, elle n'a aucun trait de ressemblance avec les portraits que nous possédons de Tiyi. »<sup>11</sup>

Maspero laissa probablement sur place les fragments portant le nom d'Horemheb et envoya les fragments de la Mout à Boulaq et, la même année également, une tête d'Amon en calcaire<sup>12</sup>. La trouvaille conjointe d'un monument d'Horemheb et de ces fragments démentait l'imputation de la fameuse « Taïa » au règne d'Aménophis III et Maspero, se fondant sur des comparaisons avec d'autres statues, concluait, d'après les ressemblances de style, que celle-ci était le portrait d'une dame apparentée à Horemheb<sup>13</sup>. Ainsi ce portrait était promis à de nouveaux avatars : Ankhesenamon<sup>14</sup> et Moutnedjmet<sup>15</sup>.

Entre novembre 1902 et mai 1903, Legrain effectua le nettoyage systématique de la zone où Mariette avait trouvé la tête fameuse. Il mit au jour assez de fragments pour déterminer l'apparence et la date de la grande sculpture dont « Taïa » est un vestige et fit imprimer, dès 1904, quelques données à ce sujet dans son *Rapport sur les travaux exécutés à Karnak* :

« Cette année, le déblaiement méthodique de cette partie du temple de Karnak nous a fourni tout ce qui reste dans cette salle du groupe dont

faisait partie la prétendue Taïa. Il représentait Amon et Mout assis côte à côte. Amon porte le bonnet aux grandes plumes et une cuirasse à écailles ou à plumes. Mout est coiffée d'un pschent et avait tout le corps enveloppé de plumes de vautour. Les textes qui entourent le socle portent les cartouches d'Harmhabi. J'ai fait emporter tous les fragments au Musée du Caire, où l'on pourra à loisir tenter la reconstitution de ce beau groupe. »<sup>16</sup>

La même année, dans le *Musée Égyptien*, il fournissait quelques précisions de plus et publiait les textes<sup>17</sup> :

« Ainsi le groupe complet avait été dédié à Amon et à Mout par le roi Harmhabi, et si mes inductions sont justes, d'après quelques fragments épars, ce souverain devait être figuré tout petit, entre eux deux, debout tel l'enfant des dieux thébains, coiffé du claf et marchant sur les Neuf Arcs [...]. J'ai retrouvé la tête d'Amon et des fragments de barbe postiche qui l'ornaient mais la face divine a subi tant d'injures que nous pouvons à peine en juger aujourd'hui. »<sup>18</sup>

On le voit, ces derniers mots paraissent décrire parfaitement la tête représentée sur le cliché Legrain et légendée : « l'Amon du groupe de Taïa » (fig. 3). Maspero, comme Legrain, espérait que l'on pourrait reconstruire le monument au Musée, mais celui-ci s'avéra trop mutilé<sup>19</sup>. Le mieux qu'on ait pu faire fut de reconstituer le buste de la déesse en raccordant à la « tête de Taïa » les éléments retrouvés de son pschent et ce qui restait de son torse, apparemment en plusieurs étapes (fig. 2)<sup>20</sup>. Le groupe n'est finalement connu du *Catalogue général* que par deux fragments enregistrés par Borchardt : la tête de la déesse, telle que Mariette l'avait trouvée (CG 602)<sup>21</sup> et l'éclat correspondant à la partie gauche du buste (CG 918)<sup>22</sup>.

La *Topographical Bibliography*<sup>23</sup> ne connaît donc vraiment du monument en question que la belle tête de Mout — la « Taïa » — et c'est par une double méprise qu'elle a cru reconnaître le mari de cette déesse de calcaire dans la tête d'Amon Caire *Temp. Reg.* 6-11-26-8 et qu'elle a, de plus, confondu cette dernière et le buste colossal d'un Amon de quartzite qui, pendant d'une Amonit de même matière, se trouve encore à Karnak<sup>24</sup>. Dans son état actuel, *Temp. Reg.* 6-11-26-8 (fig. 4)<sup>25</sup>, tête de calcaire dont les yeux et les sourcils étaient autrefois incrustés mesure 0,58 m. Le registre



FIG. 3. — « L'Amon du groupe de Taïa » (cliché G. Legrain).



FIG. 4. — Tête d'Amon (Caire Temp. Reg. n° 6.11.26.8).

du Musée indique seulement qu'elle provient de Karnak. D'après la matière, la taille, le détail des incrustations, elle ne peut correspondre qu'à la tête d'Amon que Maspero avait trouvée à Karnak en 1883 (l'année où il recueillit des débris de la « Taïa »<sup>26</sup>). Le traitement de la bouche, le carré du bas du visage et, surtout, la forme des yeux démentent le mariage de « Taïa » et de cet Amon dont le visage ne reproduit certainement pas les traits de Toutânkhamon ou ceux d'Horemheb.

Une recherche menée au Caire, vers 1964, par R. Hari n'ayant pas permis de localiser les fragments que Legrain y avait expédiés, on doit provisoirement se contenter des anciennes descriptions<sup>27</sup>. Grâce à l'acquisition du cliché Legrain, ayant pour ma part mis le doigt sur les confusions bibliographiques rappelées ci-dessus, je pensai qu'il n'était peut-être pas inutile de faire connaître le visage du véritable compagnon de la Mout de Mariette. Pour ce faire, je pris la précaution de vérifier si une photographie de meilleure qualité que celle en ma possession n'existerait pas dans un autre lot de clichés Legrain. Les deux institutions consultées : la F.E.R.E., à Bruxelles, et le Centre Golénischeff, à

Paris, ne possèdent pas de tirage de ce cliché ; en revanche cette vérification a permis de repérer trois anciennes photographies<sup>28</sup> qui ont pour sujet les vestiges d'un groupe inédit du roi Horemheb. Ce monument est exactement du même type que celui décrit par Legrain ; néanmoins, il présente quelques différences que j'ai d'abord voulu mettre sur le compte d'erreurs de copie, ou expliquer par une destruction de certaines parties postérieurement à la découverte, mais qui, en fait, conduisent à distinguer les deux groupes. Ce nouveau monument donne une idée de l'ensemble dont a été détaché le buste Caire CG 602 + 918 et confirme l'hypothèse de Legrain relative à la présence d'une petite effigie royale à l'avant du trône.

Muni de ces précieuses photographies, où le n° 36705 était bien lisible sur le torse d'Amon, il fut aisé de retrouver, au Musée du Caire, les fragments du groupe JE 36705 ; ils sont exposés dans la salle R 13 et l'assemblage (fig. 5 et 6) est

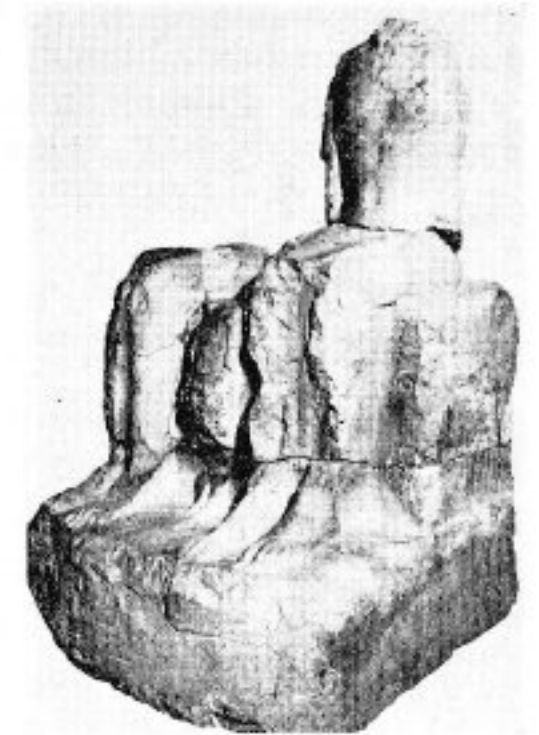


FIG. 5 et 6. — Groupe Caire JE 36705 (clichés Archives Lacau).

dans le même état que lors de l'exécution, bien difficile à dater, des anciennes vues : aucun fragment n'y a été ajouté.

Provenant également de Karnak, ce groupe monumental, à l'origine, mesurait environ trois mètres de haut. Il célèbre la gloire du couple divin : Amon et Mout. Sa composition générale rappelle beaucoup celle des groupes familiaux de la statuaire privée<sup>29</sup>. En effet, devant le trône commun des deux divinités, à la place où est habituellement représenté l'enfant des couples privés, on trouve ici une petite image d'un roi dans l'attitude de la marche. Comment doit-on interpréter cette composition originale qui allait être reprise sous Séthi I ?<sup>30</sup> Est-ce une tentative d'adaptation des monuments de proclamation pour représenter derrière le roi non plus une mais deux divinités ou, pour revenir à la comparaison avec la statuaire privée, ne serait-ce pas plutôt, comme le suggérait Legrain, un monument familial dans lequel le roi tiendrait la place de l'enfant divin ?

Le texte gravé à l'avant du trône, le long de la jambe droite de la déesse est pratiquement détruit ; en revanche, l'inscription symétrique, disposée près de la jambe gauche d'Amon, est assez bien conservée ; on lit : « *le roi de Haute et de Basse Égypte, le Seigneur du Double Pays, Djéser-Khéperou-Rê-Sétepou-en-Rê, aimé d'Amon-Rê* ». Le bas du cartouche est endommagé mais tous les signes peuvent être distingués ; le signe *djéser* et le *Rê* initial sont sur le même plan de gravure que le reste de la colonne ; en outre, à en juger par la dimension et la position du *Rê*, nous ne saurions y reconnaître le prénom de Toutânkhamon adapté pour Horemheb. Un examen attentif de toute la surface où la colonne a été gravée ne permet pas, non plus, de déceler un polissage général de la plage qui révélerait une usurpation. Pour toutes ces raisons, on peut tenir ce groupe pour un monument original d'Horemheb. Notons l'élégance du torse divin (*fig. 10*) où la qualité du calcaire utilisé a permis à l'artiste d'indiquer avec précision chaque détail du corselet à plumes<sup>31</sup> : un travail tout à fait comparable a d'ailleurs été noté par Legrain sur les fragments retrouvés dans l'hypostyle de Thoutmosis I<sup>er</sup> et s'observe sur deux autres torsos d'Amon, en calcaire : l'un, Caire JE 39405 qui paraît pro-

venir de Karnak<sup>32</sup>, l'autre qui fut découvert à Médinet-Habou<sup>33</sup> ; par leur facture, ces deux derniers monuments pourraient être attribués au règne d'Horemheb. On notera également la finesse avec laquelle ont été traités, sur le groupe JE 36705, le pectoral<sup>34</sup> et le collier-*ousekh* portés par Amon. Le bas du corps de la déesse Mout est très détérioré et l'on peut simplement dire qu'elle portait un vêtement entièrement recouvert de plumes de vautour.

Il est difficile de dire de quel lieu précis de Karnak provient ce groupe. Le *Journal d'entrée* indique que le torse d'Amon est venu de Karnak au Musée à l'époque du premier vidage de la cachette, puisqu'il a été enregistré sous le n° 36705 en même temps qu'une série : « Karnak-cachette, mars 1904 » (cette indication n'était pas répétée pour JE 36705). Enfin, comme Legrain ne les a jamais signalés, ce n'est probablement pas de la Cachette que furent tirés les autres fragments du groupe sur lesquels on porta aussi le n° 36705, sans toutefois les ajouter, sous ce repère, au *Journal d'entrée*, et nous les devons peut-être à un autre fouilleur<sup>35</sup>.

Quel que soit l'emplacement originel de ce groupe, on sait que c'est dans l'hypostyle de Thoutmosis I<sup>er</sup> que Mariette, Maspero et Legrain recueillirent les éléments du groupe similaire mais certainement un peu plus grand, le buste de la Mout Caire CG 602 + 918 (*fig. 2*) me paraissant être plus corpulent que celui qui faisait autrefois partie de JE 36705<sup>36</sup>. Or, c'est précisément entre les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> pylônes, mais dans l'aile sud de l'hypostyle que Legrain découvrit une réplique, à l'échelle réduite, de ces groupes : Caire CG 39213 (*fig. 7*)<sup>37</sup>. Ce petit groupe en calcaire, où le protocole d'Horemheb est gravé entre le couple divin, à l'avant du trône, là où figure l'effigie royale, en ronde-bosse, sur les deux groupes monumentaux, peut aussi être rapproché d'une autre réplique : Caire JE 39261 (*fig. 8*)<sup>38</sup>. Ce dernier monument fut découvert en janvier 1907 dans l'*Akhmenou* et bien qu'anépigraphé, est semblable à Caire CG 39213. Il pose par ailleurs la question de ces monuments de temple qui demeurèrent



FIG. 7. — Groupe Caire CG 39213 (cliché G. Legrain).



FIG. 8. — Groupe Caire JE 39261.

anépigraphes : certains sont manifestement des éléments rapportés d'un ensemble — les inscriptions dans un tel cas, figuraient sur le socle — et d'autres étaient peut-être suffisamment identifiés par le bas-relief sous lequel ils prenaient place contre une paroi décorée<sup>39</sup>.

Enfin, la découverte, un peu au sud de l'obélisque de Thoutmosis I<sup>er</sup>, d'une statue du trésorier et chef de travaux Maya représenté en scribe (fig. 9)<sup>40</sup> permet, je crois, d'avancer l'hypothèse que c'est probablement ce personnage qui fut chargé d'ériger les deux groupes monumentaux. La présence, en effet, dans la même zone du grand temple d'Amon<sup>41</sup>, du groupe monumental dont Mariette, Maspero et Legrain retrouvèrent les éléments, de sa réplique inscrite (Caire CG 39213) et de l'effigie de Maya<sup>42</sup> n'est certainement pas fortuite<sup>43</sup>. D'ailleurs le texte gravé sur le papyrus, et qui correspond au discours du scribe, est un hymne dans lequel il n'est question que des embellissements faits par Horemheb, donc des travaux dirigés par Maya :



FIG. 9. — Scribe Caire JE 36329 (cliché G. Legrain).



FIG. 10. — Détail du torse de l'Amon du groupe Caire JE 36705 (cliché Archives Lacau).

« Qu'il est beau ton nom ô roi du Double Pays ! Tu as façonné (l'image de) ton père Amon, tu as remis en ordre pour lui son temple, puisse-t-il être stable jusqu'à l'éternité ! Tu as façonné (les statues) de tous les dieux et tu as doublé leurs offrandes. Tu as reconstruit pour eux leurs temples tombés en ruine et leur cœur se réjouit de ce que tu as fait. »<sup>44</sup>.

Le même monument donnant à Maya le titre de *Directeur de tous les travaux d'Amon dans Ipet-Sout*, on peut croire qu'il érigea les deux groupes monumentaux d'Horemheb.

## NOTES

\* La communication donnée le 15 mars 1980 sous le titre A propos d'un groupe monumental méconnu de Karnak a été remaniée, M. Jean Yoyotte m'ayant convaincu que j'y reconstituais en un seul deux monuments différents.

1. Dawson-Uphill, *Who was Who in Egyptology*, 2nd ed., 1972, p. 170-171.
2. *Statues de rois et de particuliers, I-III, 1906-1914*. Cf. De Meulenaere, *L'édition des statues de la cachette de Karnak*, *Orientalistika* 2, 1978, 27.
3. *Les temples de Karnak. Fragment du dernier ouvrage de Georges Legrain*.
4. Le lot Ducros (cité maintenant : coll. M.D.) comprend aussi des clichés Béato, Sebah, E. Brugsch et, surtout, un tirage du précieux cliché Bonfils, bien plus complet que celui retenu par Capart. Cf. *Karnak ...*, p. 2, fig. 1.
5. Voir, par exemple, le parti qu'a tiré Guy Wagner du cliché coll. M.D. n° 491. Cf. *BIFAO* 70, 2-21, pl. 2.
6. Ce sont notamment les lots F.E.R.E., Musée du Louvre, coll. M.D. et Centre Golénischeff (Archives Lacau). Le Centre franco-égyptien de Karnak en possède également et je pense que d'autres clichés pourraient fort bien être parvenus dans une collection d'Allemagne par l'intermédiaire de deux collaborateurs de Legrain, MM. Ehrlich (cf. *ASAE* 1, 200-210) ou H. Wefels (cf. *ASAE* 5, 272), ou avoir abouti en Grande-Bretagne, grâce à Petrie, autre amateur de photographie, ou John Ward (cf. *Monthly Review*, n° 40, Jan. 1904).
7. Cliché Legrain / coll. M.D. n° 480.
8. Ecrivain en 1904, Legrain reportait la découverte de Mariette à : « trente ans environ ». Cette trouvaille pourrait avoir eu lieu lors des nettoyages nécessaires à l'établissement du plan général de Karnak (cf. *BIE*, 1<sup>re</sup> sér., n° 13, 1875, p. 106 et, pour l'époque des fouilles, Mariette, *Karnak, texte*, 1875, p. 7).
9. *Voyage dans la Haute Égypte* II, 1880, p. 29, Mariette y ajoute que « la statue avait été originellement placée dans la chambre L du Grand Temple ». Sur les plans Mariette, « la chambre L » désigne toujours le reposoir de Séthi II. En revanche, sur le plan de Lepsius (LD I, pl. 79 et LD Text III, p. 20), la lettre L désignait l'aile nord de la salle hypostyle de Thoutmosis I : c'est donc vraisemblablement en se référant à ce plan que Mariette a localisé sa trouvaille et nous pouvons supposer que la découverte eut lieu avant l'établissement du plan Mariette. En 1874, toutefois, la tête de « Taïa » est absente de la *Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq*.
10. Mariette, qui possédait un moulage de cette tête, resta longtemps sensible au charme de sa Taïa : voir la lettre de Rochemonteix, en date du 29 février 1876 (*BE* 3, 1894, p. xvii).
11. *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, 1883, p. 425-426, n° 617.
12. Voir *infra*, p. 29, n. 25-26.
13. Sa mère, sa femme ou sa fille. Voir notamment Maspero, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, 1883, 425-426 ; *L'archéologie égyptienne*<sup>1</sup>, 1887, p. 221 ; *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 1902, p. 68 (n° 198), etc.
14. Cf. G. Bénédite, *Mon. Piot* 24, 21 et n. 2 ; id., *Rev. de l'Art*, 38, 70.
15. Ainsi, Maspero *Histoire II*, 1897, p. 341-342.
16. *ASAE* 5, fasc. 1, 1904, 26-27, 30-31.

17. Legrain, in *Musée Égyptien* II, fasc. 1, 1904, p. 7-9.

18. Legrain, *l.c.*, p. 9 publie les restes de deux légendes symétriques nommant « Amon-Rê seigneur de [...] » et « Mout, maîtresse de l'Isherou », ainsi que les fragments de titulatures gravés « autour des fragments du socle [*sic* pour « base » ?] ». Le cartouche nom d'Horemheb, sauf erreur, y aurait présenté une forme un peu exceptionnelle.

19. [De 1903 à 1914, les éditions du *Guide* de Maspero formulaient cet espoir : « Perhaps we may be able to reconstruct it completely » (1903, p. 126 ; 1906, p. 124-5 ; 1908, p. 139 ; 1910, p. 131 ; 1912, p. 130 ; 1914, p. 130). Dans l'édition refondue de 1915 (p. 135, n° 456), la phrase fut enfin retranchée. De fait, dès 1907, Maspero avouait au courant de la plume : « La soi-disant Taïa était de taille colossale et nous possédons les débris de son corps mais ils sont trop mutilés pour qu'on songe à le reconstituer et la tête seule est exposée » (*L'Archéologie égyptienne*, nouv. éd., 1907, p. 229). J. Y.]

20. Cf. les figures, Borchardt, *Stat. u. Stat.* II, 1925, p. 153 et III, 1930, p. 154 et Hari, *Horemheb*, 204-205, fig. 46-48.

21. Borchardt, *o. c.* II, 1925, p. 153. [1907 n'est pas la date où le haut du pschent avait été découvert mais celle où fut achevée l'édition du tome II du *Musée Égyptien*.]

22. *Ibid.* III, 1930, p. 154.

23. PM II<sup>2</sup>, p. 84 [1895 n'est pas la date de trouvaille du monument mais celle où Legrain fut chargé des travaux de Karnak, cf. *Musée Égyptien* II, 8].

24. PM II<sup>2</sup>, p. 90 (252) où il conviendra de transférer les références données p. 84 (« Head of Amun »).

25. Actuellement dans la salle R 12 sous le n° 11590.

26. *Guide to the Cairo Museum*, 2nd ed., 1903, p. 123, n° 301 [voir *infra* p. 36, note de la rédaction].

27. Cf. *Horemheb*, p. 204, 254. En dépit de l'aide prodiguée par MM. Mohamed Mohsen et Hassan el-Achiery, il ne m'a pas été possible en 1979, de retrouver la tête de l'« Amon du groupe de Taïa ».

28. Centre Golénischeff, *Archives Lacau*, phot. OI, 4-6. Ces trois photographies ont été enregistrées dans PM II<sup>2</sup>, p. 142, comme montrant un groupe colossal de Ramsès II provenant de la cachette.

29. Cf. Vandier, *Manuel* III, p. 441-444, P.N.E. VI.

30. Petit groupe en granit noir, Caire CG 39210, provenant de Karnak, PM II<sup>2</sup>, p. 127.

31. Rémiges indiquées aussi sur certaines statues du règne de Toutânkhamon (Caire CG 42097) ou au début de la XIX<sup>e</sup> dynastie (Louvre N. 3566).

32. Son origine n'est pas indiquée au *Journal d'entrée* mais le cartel d'exposition (salle R 24) indique Karnak. La même provenance a été retenue par Forman-Vilimkova, *Egyptian Art*, pl. 100.

33. Cf. Hölscher, *Excavations ...* II, p. 106 (3), pl. 50 d. Noter que les mêmes fouilles ont également livré un fragment de buste, en calcaire, aussi, qui pourrait appartenir à une effigie de Mout (Id., *ibid.*, p. 106 (4), pl. 50 a). Les deux fragments ne proviendraient-ils pas d'un groupe ?

34. Pour d'autres effigies d'Amon, parées du pectoral : E. Feucht, *Pektoriale nichtkönigl. Personen*, p. 47-48.

35. A une époque où la fouille de la cachette était terminée, Legrain, dans son *Répertoire généalogique*, n'a pas indiqué le groupe Caire JE 36705 dans sa liste des monuments du roi Horemheb, mais il n'a pas davantage retenu le grand groupe dont il avait lui-même retrouvé les derniers éléments entre les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> pylônes.



36. Autant que j'ai pu en juger, ce buste étant d'accès difficile, car scellé en haut d'un mur de la salle R 12, ses proportions paraissent même être supérieures à celles de l'Amon du groupe 36705.

37. PM II<sup>2</sup>, p. 84 et Hari, *o. c.*, p. 210, n° 27, 206. Cette statue n'a jamais été reproduite en photographie. La vue donnée ici correspond au cl. Legrain/coll. M.D. n° 465.

38. PM II<sup>2</sup>, p. 218. Dans la salle R 12, les deux petits groupes sont d'ailleurs exposés côte à côte.

39. En deux endroits symétriques dans le vestibule du petit temple d'Abou Simbel (cf. Ch. Desroches-Noblecourt et Ch. Kuentz, *Le petit temple*, II, pl. 104, 112), un bas-relief dominant une plage non décorée me paraît indiquer l'ancien emplacement, exactement à cet endroit du vestibule, de deux triades, d'après le thème retenu pour chaque bas-relief. Pour un avis différent, voir *Le petit temple*, I, p. 89-90, 207 n. 362.

40. Caire JE 36329, PM II<sup>2</sup>, p. 77. Ici cl. Legrain/coll. M. D. n° 393. Comparer avec le scribe d'Horemheb : MMA N.Y. 23.10.1.

41. Pour l'importance que les souverains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie accordèrent à la salle hypostyle de Thoutmosis I, et son rôle lors du couronnement, voir Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 311-315. L'intérêt porté à cette zone du temple par Horemheb, conduit à se demander si ce ne serait pas de l'antichambre des offrandes, aménagée devant le V<sup>e</sup> pylône, et où Legrain découvrit le porteur d'offrandes de Thoutmosis III (Caire CG 42056), qu'un autre porteur d'offrandes, au nom d'Horemheb, celui-ci appartenant au vieux fonds du British Museum (n° 75), aurait été tiré ?

42. A propos de Maya : Schneider, *BSFE* 69, 20-48 ; Hari, *Or.* N.S. 43, 153-161 ; Graefe, *GM* 16, 9-15, où l'on trouvera les monuments et la bibliographie antérieure. La statue Louvre E. 25984 a été publiée par Vandier (cf. *Ugaritica* VI, 492-499).

43. Noter encore que le monument de Maya avait été déposé à proximité d'une statue d'Amenhotep-fils-de-Hapou : groupement qui fait songer à la disposition du X<sup>e</sup> pylône où les belles statues d'un autre haut dignitaire du règne d'Horemheb, Paramessou, voisinaient avec celles du même Amenhotep.

44. *Urk.* IV, 2169.

NOTE DE LA RÉDACTION : la trouvaille de la tête Caire Temp. Reg. 6.11.26.8. *Le Guide to the Cairo Museum*, dans ses éditions de 1903 (p. 123) et de 1906 (p. 114) fait savoir que cette tête d'Amon (alors n° d'exp. 301) « was found (...) by M. Maspero in 1883, along with the debris of the statue to which, the so-called head of Tii belonged ». On ne saurait toutefois affirmer que ce fut Maspero qui trouva cette pièce remarquable et qu'il l'envoya au Musée (ainsi *supra* p. 20, n. 12), car l'indication susdite, indication qui fut éliminée des éditions suivantes (1908, p. 130 ; 1910, p. 122) est contredite par d'autres sources. Dès 1892, dans sa *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Gizeh* (1892, p. 64 ; 1894, p. 64), Virey précisait en effet que la même tête d'Amon (alors n° d'exp. 191), « d'après les souvenirs de M. E. Brugsch, avait été trouvée dans le même lieu que la tête dite de Taïa ». Or, son propos fut reproduit en 1902 par Maspero — bien placé pour savoir si ce monument typique (demeuré n° d'exp. 191) avait été recueilli par lui-même ou par un autre — dans la 1<sup>re</sup> édition de son *Guide du visiteur au Musée du Caire* (p. 65) et c'est sans doute en connaissance de cause qu'il rétablit « les souvenirs de Brugsch-bey », témoin qui faisait encore partie du personnel du Musée, dans les éditions récentes du même ouvrage (1912, p. 122, n° 424 ; 1914, p. 122, n° 424 ; 1915, p. 128, n° 422).

## LES MÉSAVENTURES DU CONJURATEUR DE SERKET ONNOPHRIS ET DE SON TOMBEAU

Frédérique VON KAENEL

Vers la fin de l'année 1850, Auguste Mariette, en mission en Égypte, cherchait le Sérapeum de Memphis. Fouillant l'allée de sphinx qui devait y conduire, il dégagait sur les côtés du dromos les restes de plusieurs tombeaux privés dont il parle ainsi<sup>1</sup> :

« Dès le début des fouilles, je me suis aperçu que l'allée des sphinx est bordée des deux côtés de tombes appartenant à des particuliers. Tantôt ces tombes n'ont aucune communication avec l'allée, et elles sont en général très anciennes puisqu'elles remontent pour la plupart à l'Ancien Empire, tantôt elles ont une façade tournée vers l'allée à laquelle elles se relient par une porte de communication. Ce sont les plus modernes [...]. »

La fortune des archéologues a bien voulu que l'un de ces derniers tombeaux soit partiellement épargné par les destructeurs et c'est celui d'Onnophris, fils de Païnmou, qui florissait sous la XXX<sup>e</sup> dynastie.

Il me paraît intéressant de rappeler que le privilège d'être enterré aux alentours du Sérapeum était réservé à de hauts dignitaires et, pour ne considérer que la période qui nous intéresse ici, à savoir la XXX<sup>e</sup> dynastie, on notera que des puits jouxtant le dromos, on a retiré les sarcophages de Ziharpto<sup>2</sup>, gouverneur de la Haute Égypte, ministre de l'économie et médecin, de Neschoutefnout<sup>3</sup>, directeur de tous les

---

comptes du Nord et du Sud, du général Téôs<sup>4</sup>, fils d'Amasis et de plusieurs autres, non de moindre qualité.

Voyons maintenant ce que Mariette nous dit du tombeau d'Onnophris<sup>5</sup> :

« [...] la [...] tombe est située au sud de l'allée. Elle a été rasée jusqu'à la hauteur d'environ 1,50 m au-dessous du sol et il n'en reste ainsi que les soubassements, ce qui lui donne l'aspect d'une ruine pompéienne [...]. Aucune tombe ne peut donner une meilleure idée de ce que devait être la nécropole de Saqqarah, au temps où des tombes nombreuses, aussi soignées que celle-ci, en décoraient les avenues... »

Quelque impression que puisse donner cette description, les restes du tombeau étaient quand même suffisamment importants pour que Mariette chargeât Théodule Deveria d'en faire les estampages. En fait, il semble bien que les montants des portes et les linteaux des petites chapelles, ainsi que les colonnes de la salle hypostyle, toutefois probablement privées de leurs chapiteaux, et les murs sur une hauteur d'au moins 1,50 m pour les mieux conservés aient été encore en place à cette époque, les estampages ayant été exécutés d'un seul tenant, sur des blocs assemblés et non sur des fragments tombés.

Heinrich Brugsch, qui passa par-là en avril 1854, remarque<sup>6</sup> : « Cette dernière (= la chapelle) est privée de son toit ; elle possède une salle principale dont le plafond était supporté par quatre colonnes et dans une pièce au fond, trois toutes petites chambres [...] ».

Les estampages de la tombe et les linteaux des chapelles, ces derniers sciés en deux pour faciliter l'expédition, furent envoyés au Louvre. Puis le temps passa, et l'oubli, tandis que le vent du désert ensablait à nouveau le malheureux tombeau...

Plus d'un demi-siècle s'écoula avant que l'Anglais Quibell, qui fouillait à Saqqarah pour le compte du Service des antiquités, ne désensable cette zone, entre 1912 et 1914. Or, comme nous l'avons vu, il semble que Mariette ait laissé, sur un site dégagé, un tombeau dont divers éléments étaient encore en place. Lorsque Quibell eut remis au jour l'emplace-

---

ment de la tombe, il ne trouva plus que le sol du monument et les soubassements des murs. Il fit remonter du puits le pesant sarcophage de diorite d'Onnophris et prit quelques photos, qu'il commente sommairement<sup>7</sup>.

De nouveau le silence retomba sur le monument funéraire d'Onnophris.

En 1968, sous la direction du professeur Yoyotte, Hubert de Novion entreprit d'établir une copie des textes du tombeau à partir des estampages conservés au Louvre. Cependant, il renonça peu après à l'égyptologie et son travail en resta là. Six ou sept ans plus tard, Jocelyne Berlandini prit des photos des estampages. Enfin, il y a quelques mois, à ma grande joie, le professeur Yoyotte me proposa généreusement d'éditer les textes du tombeau.

J'ai donc commencé leur traduction sur la base de la copie qu'avait faite M. de Novion. J'ai ensuite pu effectuer, grâce à la bienveillance de M<sup>me</sup> Desroches-Noblecourt, un fac-similé complet des textes, au Kodatrace, puis établi un plan provisoire de la tombe, avec l'aide de Philippe Brissaud, sur la foi des quelques renseignements donnés par Mariette, des photos de Quibell et en utilisant les mesures précises fournies par les blocs et les estampages conservés au Louvre. Ce sont les premiers résultats de ces travaux que je suis très honorée de pouvoir présenter ici.

L'intérêt de ce tombeau est double : en effet, il s'agit d'un des rares monuments funéraires privés de la XXX<sup>e</sup> dynastie qui nous soient parvenus et surtout, il porte une inscription biographique et historique de la plus grande importance car les Égyptiens n'ont guère laissé de témoignages de cette époque sur laquelle nos renseignements proviennent en majeure partie des sources classiques.

Le tombeau est situé à l'est du Sérapeum, entre la Maison de Mariette et le tombeau de Mérérouka<sup>8</sup>. Selon Mariette<sup>9</sup>,

« l'édicule extérieur de la tombe d'Onnophris est en effet une œuvre aussi soignée qu'élégante. Une allée de huit petits sphinx, quatre de chaque côté, se relie par deux murs latéraux, d'un côté à la grande allée de Strabon,

de l'autre à une enceinte assez vaste, au centre de laquelle s'élève la chapelle funéraire proprement dite. Cette chapelle elle-même semble la réduction d'un temple. Elle a plusieurs chambres ; un portique de quatre jolies colonnes lui sert de façade. On aperçoit dans l'une des chambres une ouverture béante : c'est l'orifice du puits qui conduit aux caveaux souterrains ».

Le monument était construit en belle pierre calcaire. Les blocs sont longs et étroits, d'environ 60 cm de longueur sur 16 cm de hauteur et 20 cm de profondeur. Les huit petits sphinx du dromos avaient sans doute disparu lorsque Quibell fouilla la zone car il n'en parle pas et lesdits sphinx n'apparaissent pas sur ses photos.

Pour autant que l'on puisse en juger par les photos, la salle hypostyle était précédée d'un mur-pylône, à tores (fig. 1). A l'ouest de la porte principale, apparaît un massif

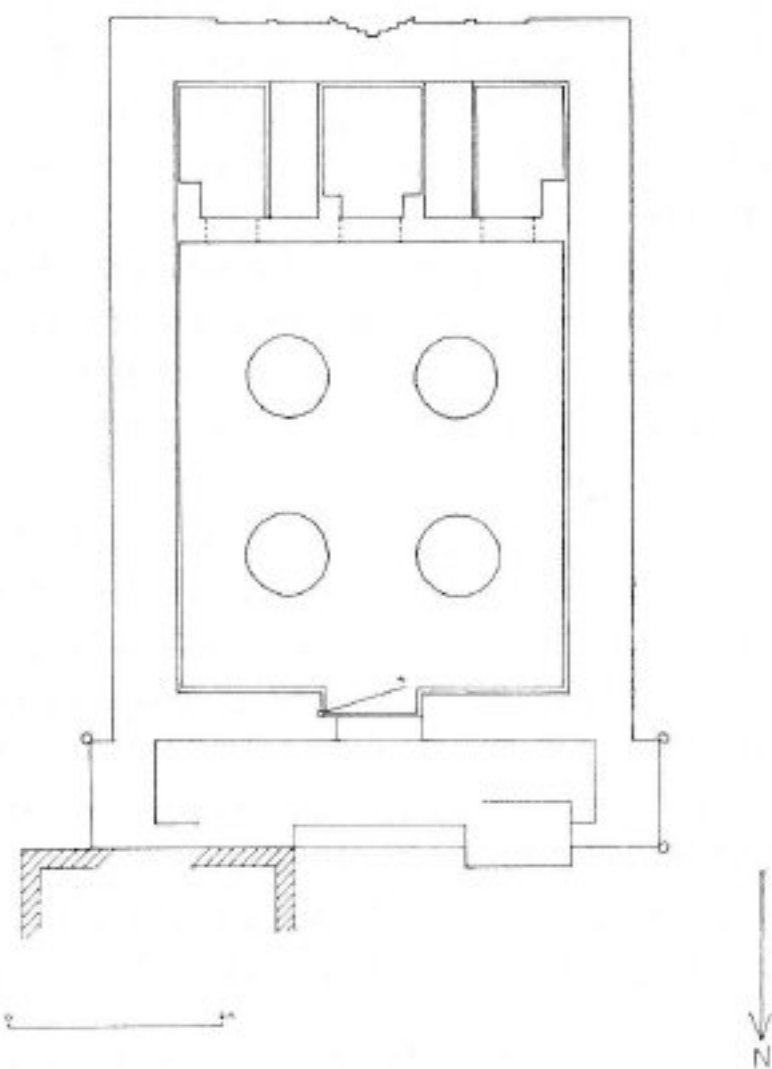


FIG. 1. — Plan reconstitué du tombeau d'Onnophris.

de pierres dont la destination n'est pas déterminée. Du côté est, en avant du mur-pylône, une construction de briques semble être la « chambre » du puits dont Mariette nous dit que les parois « étaient enduites d'une épaisse couche de stuc blanc... »<sup>9</sup>.

Passons le seuil de la seconde porte. Un trou dans la partie est du soubassement servait probablement à loger un gond de bronze, la porte s'ouvrant donc à l'intérieur, vers l'est.

Des quatre colonnes de la salle hypostyle, nous ne connaissons pas la forme. Seules, les traces des bases apparaissent sur les photos de Quibell.

Les parois étaient bordées d'un soubassement. L'accès aux petites chapelles demandait le franchissement d'une marche.

Enfin, l'extérieur du mur sud comportait en son centre une stèle fausse-porte, encadrée de quatre tableaux.

Le monument était entouré de larges et hautes banquettes de briques crues soigneusement stucées, formant enceinte.

Les textes sont en creux, les scènes en léger relief dans le creux. Leur qualité a séduit Brugsch qui remarque<sup>10</sup> :

« [...] l'image de la chouette, le signe désignant la consonne m est si parfaitement exécutée que le bec, les yeux, les serres et la position des plumes sont très précisément reconnaissables ».

Les textes sont répartis ainsi :

- restes d'inscription sur la façade du mur-pylône, visibles sur la photo de Quibell ;
- paroi est, à l'extérieur, inscription biographique ;
- paroi ouest, à l'extérieur, textes funéraires, éloge d'Onnophris par lui-même et adresse au visiteur où l'auteur se vante d'avoir restauré le culte des rois Snéfrou et Didoufri de la IV<sup>e</sup> dynastie (fig. 2) ;
- parois est et ouest avec retours nord, à l'intérieur, une longue bande d'inscription, donnant les titres du défunt ;
- sur les colonnes, une inscription verticale avec courte formule de souhait et nom du défunt ;
- chapelles : sur les linteaux, Onnophris apparaît six fois ;

à l'intérieur de ces petites pièces, plus niches que chapelles vu leurs dimensions, bandes d'inscriptions sur deux niveaux.

Les dites chapelles représentant la partie la mieux conservée du tombeau, je m'y arrête un peu. La reconstitution en élévation (fig. 3) a été faite d'après les linteaux déposés au Louvre, qui représentent la largeur totale de la paroi, et d'après les estampages pour les montants. Les blocs des linteaux comprenant le début des colonnes de texte des montants, la reconstitution est assurée.



FIG. 2. — Appel aux passants et récit biographique (Cliché J. Berlandini).

La frise au-dessus des chapelles est et ouest est une reconstitution faite sous toutes réserves grâce à un bloc trouvé par Quibell.

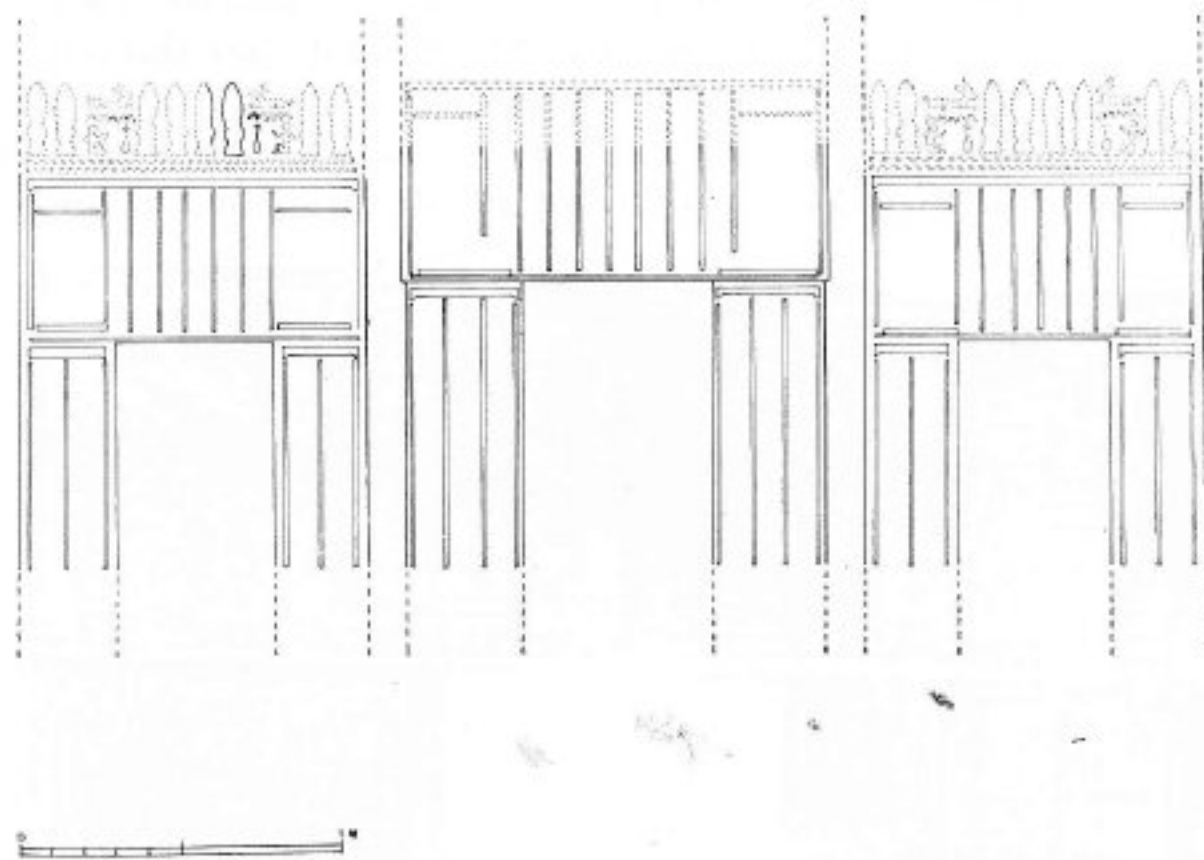


FIG. 3. — Reconstitution de la façade des chapelles.

Les estampages ont été effectués au moyen d'une sorte de pulpe de papier, de couleur grisâtre et de consistance légèrement granuleuse, probablement appliquée humide. Ce matériau, une fois sec, prend l'apparence du carton, tout en étant bien plus souple, et rend fidèlement toutes les aspérités de la pierre ainsi qu'une grande partie du détail des hiéroglyphes (fig. 4). Toutefois, l'estampage rend le texte à l'envers dans ce cas précis car les blocs sont gravés en creux et le « bon côté » de l'estampage rend du relief. La correction est effectuée lors de l'encrage, sur calque, des textes.

La chapelle centrale est intéressante en ce sens que le défunt y figure vêtu du grand manteau et de l'écharpe frangée, à la persane, costume caractéristique de la XXX<sup>e</sup> dynas-

tie (fig. 5). La taille du personnage ainsi que celle des signes est légèrement supérieure à celle des textes et représentations figurant sur les chapelles latérales.

Quant au mobilier de la tombe, nous n'en connaissons pas grand-chose. Le sarcophage, remonté du puits par Quibell, a été acheté par le Metropolitan Museum of Arts de New York en 1921. Les textes et représentations qui y figurent sont la version tardive de la Création du Disque Solaire qu'on

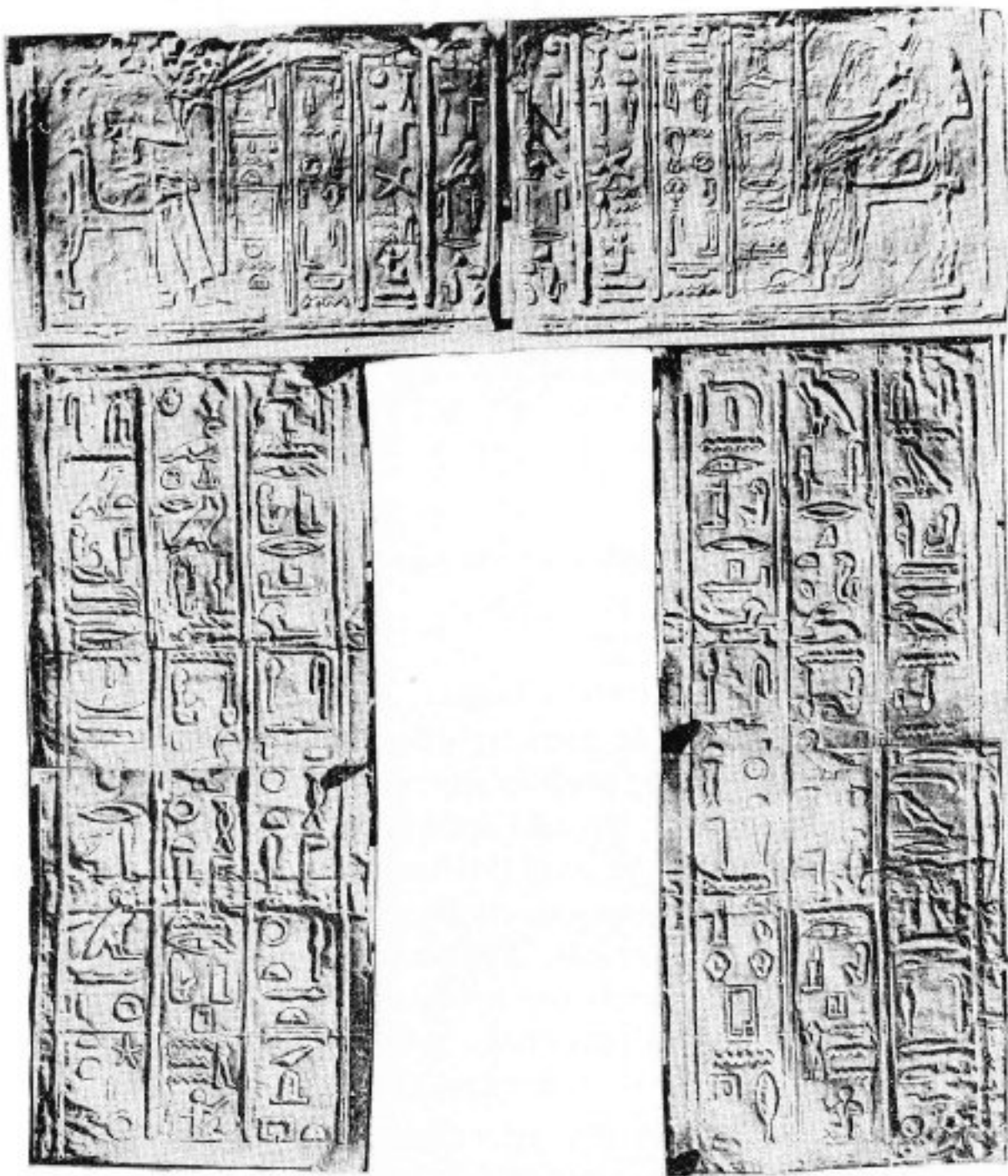


FIG. 4. — Façade de la chapelle centrale (estampage). (Cliché J. Berlandini.)

trouve sur plusieurs autres sarcophages de la même période et provenant presque tous du même secteur<sup>11</sup>.

Quatre-vingt-deux ouchebtis de faïence sont conservés au Musée du Louvre et cinq déposés au Musée d'Amiens.

Passons maintenant à Onnophris lui-même et aux diverses aventures et mésaventures qui ont émaillé sa carrière.

Onnophris, fils de Païnmou, était originaire de la ville de Behbeit (Isidospolis) du nome Sébennytique, au centre du Delta. Les titres qui apparaissent le plus souvent dans la tombe sont ceux de *w3h iht* et *wr Ntrt*, deux

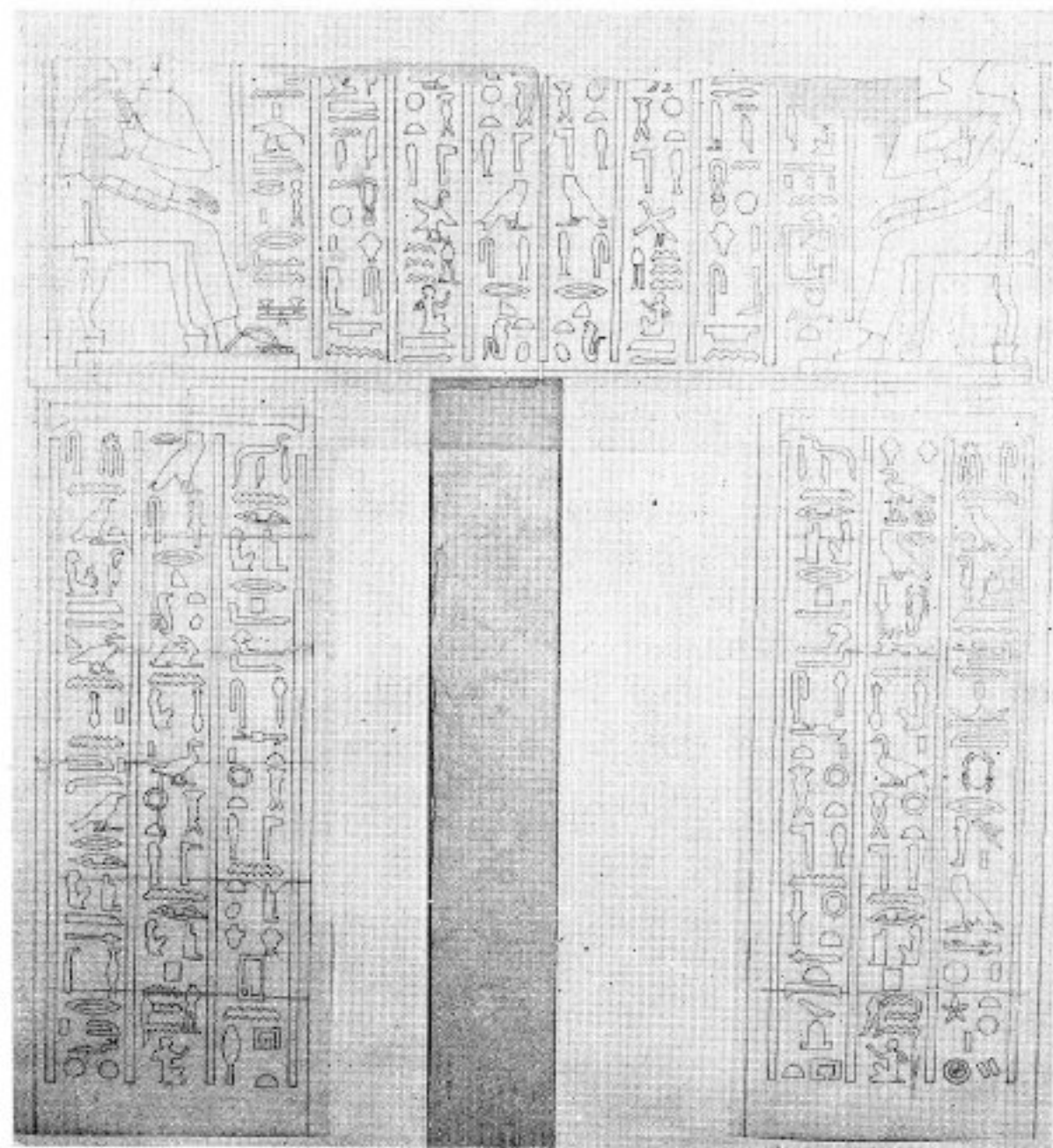


FIG. 5. — Façade de la chapelle centrale (dessins).

titres sacerdotaux spécifiques de Behbeit, et que portait déjà son père. La dignité la plus importante d'Onnophris, conjuguée avec ces deux-là, est sans conteste celle de « directeur des conjurateurs de la déesse Serket ». C'est un titre médical<sup>12</sup>, qui fait de son possesseur un praticien spécialisé dans la prévention et la guérison des morsures et piqûres d'animaux venimeux, tels serpents et scorpions. Alors que les deux titres précédents concernent plutôt des fonctions, celui-ci représente une profession, une qualification. Notons encore qu'Onnophris était aussi « directeur des prêtres-*ouâb* de Sekhmet dans Hétepet », autre titre médical de haut rang<sup>12</sup>, impliquant également des fonctions de sacrificateur-ritualiste.

A ces trois titres principaux, s'ajoutent de nombreux autres qui montrent qu'Onnophris, personnage de qualité, possédait des compétences rituelles et des bénéfices à Behbeit même et dans plusieurs villes du Nord, Per-noub, Hermopolis du mendésien, Héliopolis, Saft et Silè. Deux fonctions qui sont mentionnées sur son sarcophage ont, de plus une importance considérable pour notre connaissance de l'histoire de la XXX<sup>e</sup> dynastie sébennytique dont Sébennytos était le berceau et Isis de Behbeit la marraine. La première est celle de « prophète des statues du roi Nekhthorheb le Faucon » (Nectanébo II). Ce titre nous donne l'époque à laquelle vivait Onnophris car les professeurs Yoyotte et De Meulenaere ont démontré que les Nectanébo avaient institué un culte qui leur était rendu de leur vivant<sup>13</sup>.

Quant au second titre, celui de « prophète des statues du père du roi, le général Zahapimou », il ne nous donne rien de moins que le nom et la fonction du père de Nectanébo II dont jusqu'ici, seuls les auteurs classiques faisaient état sans jamais en mentionner le nom. Utilisant ces deux titres qui figurent sur le sarcophage d'Onnophris, le professeur De Meulenaere a magistralement établi la généalogie de la XXX<sup>e</sup> dynastie<sup>14</sup>. On sait donc maintenant que ce général, père du futur Nectanébo II, était le frère du roi Téôs. Prêtre des statues de Zahapimou et de Nectanébo II, Onnophris

avait dû compter parmi leurs fidèles et on peut croire que citoyen du Sébennytique il fut impliqué dans le coup d'État par lequel le père porta, en 360 av. J.-C., sur le trône son fils qui devait être le dernier pharaon indigène.

Il est naturellement regrettable que l'inscription biographique d'Onnophris soit incomplètement conservée mais ce qu'il en reste est suffisamment clair pour que nous y reconnaissons quelques-uns des événements historiques de cette période, signalés par les auteurs grecs.

On trouve quelques parallèles à cette inscription sur la statue d'Oudjahorresné<sup>15</sup> et sur la stèle de Naples, au nom de Somtoutefnekht<sup>16</sup> — deux médecins également, l'un antérieur d'environ cent cinquante ans, l'autre légèrement postérieur à Onnophris — et sur la statue du fils aîné du roi Nectanébo II<sup>17</sup>. La biographie d'Onnophris demeure toutefois originale et profondément personnelle, comme nous allons le voir. Le récit d'Onnophris commence, semble-t-il, au moment où, suite à la révolte des satrapes du littoral asiatique, vers les années 362-361 av. J.-C., le roi Téôs décide de combattre lui aussi les Perses et leur roi Artaxerxès II. Voici ce qu'en dit l'historien Diodore de Sicile<sup>18</sup> :

« A la même époque, Tachôs, le roi d'Égypte résolut lui aussi de faire la guerre aux Perses ; il équipa des navires et rassembla une armée de terre. Il recruta de nombreux mercenaires dans les cités grecques et persuada les Lacédémoniens eux-mêmes de s'allier à lui. »

Un peu plus loin, il reprend :

« En Égypte [...], le roi Tachôs, qui avait achevé ses préparatifs de guerre, disposait de deux cents trières équipées à grands frais et de dix mille mercenaires d'élite venus de Grèce, auxquels s'ajoutaient quatre-vingt mille fantassins égyptiens. Il donna le commandement des mercenaires au Spartiate Agésilas que les Lacédémoniens lui avaient envoyé [...]. »

« Le roi, lui, était à la tête des Égyptiens et avait le commandement en chef de toutes les forces armées ; Agésilas lui conseillait de rester sur le sol égyptien et de faire la guerre par l'entremise de ses généraux, mais il ne suivit pas ce sage conseil. De fait, lorsque l'armée se fut avancée assez loin de ses bases et qu'elle eut établi son camp dans la région de la Phénicie, le général placé à la tête de l'Égypte se révolta contre le roi, prévint son fils Nectanébôs, le persuada de revendiquer le titre de roi d'Égypte et alluma ainsi une guerre importante. Nectanébôs, en effet, avait été désigné par le roi pour commander les troupes égyptiennes et avait été envoyé

de Phénicie pour assiéger les villes de Syrie ; se ralliant aux desseins de son père, il soudoya les officiers et les hommes de troupe et les persuada d'être ses complices. »

La fortune des intrigues et des combats fut défavorable à Téôs, qui abandonné par Agésilas, s'enfuit à Sidon puis à la cour du Grand Roi, Artaxerxès qui lui accorda l'hospitalité et où il mourut<sup>19</sup>.

Des échos de ces événements se retrouvent dans l'inscription biographique qu'Onnophris avait lui-même composée — ce que ses qualifications de lettré autorisaient parfaitement et que sa fonction de « directeur des inscriptions sur pierre », lui donnant la disposition des ateliers royaux, rendait facile. La grammaire des textes est celle de l'égyptien classique, les graphies étant, pour la plupart, tardives. Il ne reste que la partie inférieure de trente-neuf colonnes, plus hautes au fur et à mesure que l'on s'avance vers le fond du tombeau.

Voyons maintenant quelques-uns des points saillants de cette inscription. Les premières colonnes conservées nous apprennent les funérailles d'un taureau Apis par les soins d'Onnophris puis sa quête d'un remplaçant qu'il ne tarde pas à trouver à Héliopolis (x + 1 à 4). Cela fait, les malheurs commencent. Le texte, hélas mutilé, nous apprend que quelqu'un — sans doute le roi Téôs — « ... [avait quitté] l'Égypte avec son armée » et qu'« [...] il était allé vers l'Asie. Or, il y avait un chancelier dans [sa suite] ». Quel rôle a pu jouer ce fonctionnaire dans l'histoire, nous ne le savons pas. Toujours est-il que le résultat ne se fait pas attendre. Aux colonnes x + 7 à 10 (fig. 6), Onnophris dit : « ... une lettre mensongère est arrivée au Grand qui gouverne l'Égypte dans le but de [me] faire arrêter... ». La phrase est répétée, procédé qu'on trouve à plusieurs reprises dans ce texte et qui, en plus de sa qualité poétique, permet quelques restitutions. On note également, dans le texte, une volonté évidente de parallélisme entre mots et expressions, d'une colonne à l'autre. Cette dangereuse lettre a donc pour résultat qu'Onnophris est arrêté. Il dit : « ... on m'amena à lui ;

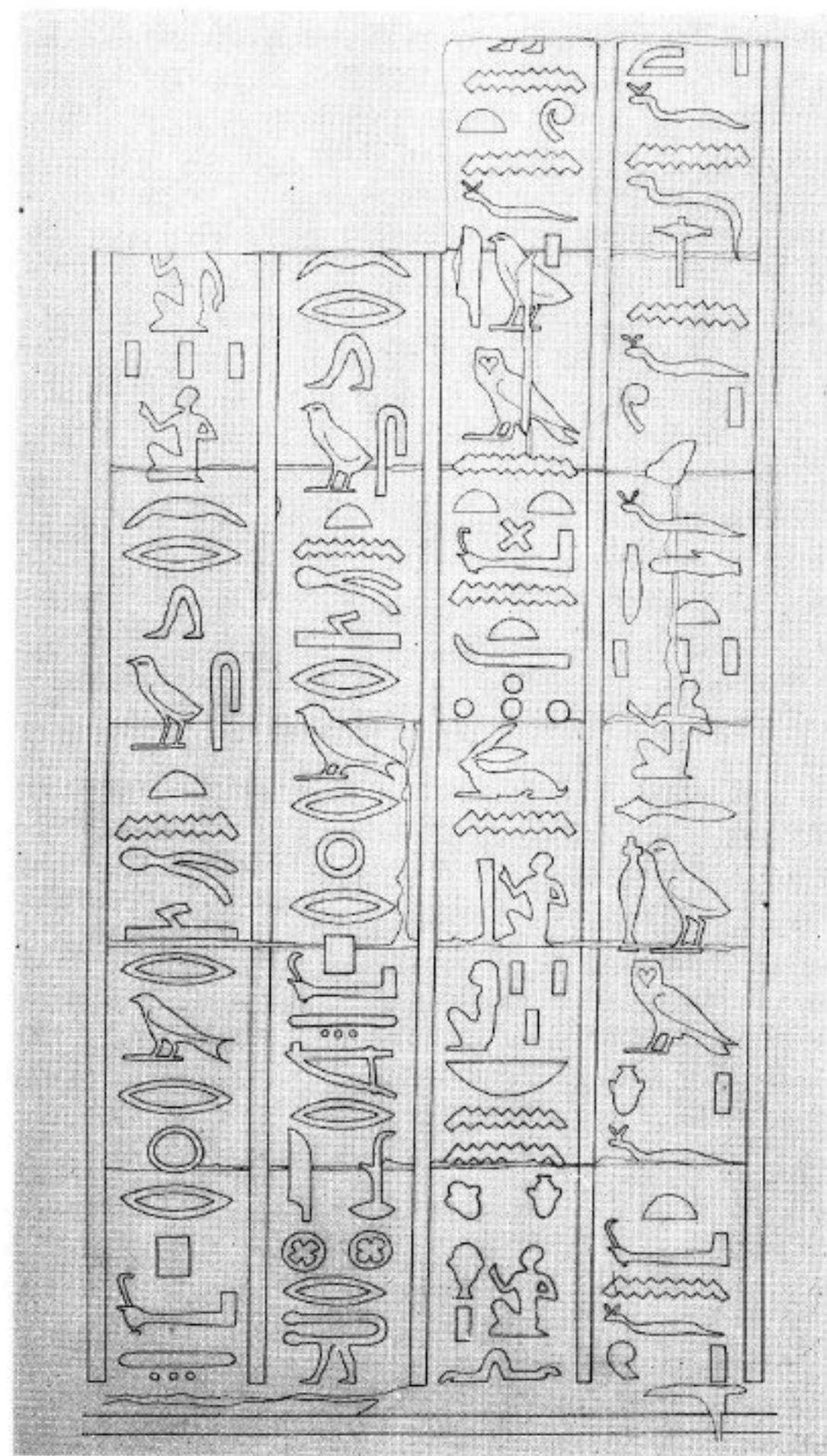


FIG. 6. — Fragment de la grande biographie, col. x + 7 — 10.

*j'étais dans des liens de cuivre. Chacun était dans l'affliction à mon sujet... »* (x + 9). Puis il répète : « ... [on m'amena] en sa présence ; il me questionna, il écouta mes paroles, grandement prisées dans son cœur. Il me protégea... » (x + 10). La justification d'Onnophris est si éclatante que la situation en est même totalement renversée et qu'on le couvre de cadeaux (x + 11).

A la tête de la flotte, bateaux de transport et barques de guerre (*kbnt*) (x + 16 à 18), Onnophris s'embarque ensuite pour l'Asie afin, dit-il, « que j'atteigne le lieu où se trouvait le Souverain du Double Pays. Je le trouvai au pays de Sou [...] ». Le toponyme est malheureusement incomplet mais diverses possibilités peuvent être envisagées selon que le Souverain en question soit Nectanébo II ou Téôs<sup>20</sup>.

Cette extraordinaire inscription fait mention de trois personnages dont les noms ne sont pas conservés et qui portent respectivement les titres de *wr hrp ts-mry*, *hks ts.wy*, *nswt*, à savoir : « le Grand qui gouverne l'Égypte, le Souverain du Double Pays, le roi ». Le contexte historique sur lequel les auteurs classiques nous renseignent permet quelques hypothèses concernant l'attribution de ces trois titres.

Au terme de sa mission en Asie, qu'il dut sans doute à ses compétences médicales, comme ses collègues Oudjahorresné et Somtoutefnekht, Onnophris raconte : « [...] J'étais resté silencieux. Alors il me dit : « Ne sois pas triste à cause de cela. (Voilà) mon ordre : Hâte-toi de retourner vers la terre où tu es né ! » (x + 23).

Nous ne savons pas qui est ce « il » qui lui donne un tel ordre, mais les parallèles d'Oudjahorresné et de Somtoutefnekht, les deux médecins ayant été à la cour de Perse, l'un auprès de Darius I, l'autre auprès de Darius III Codoman, m'incitent à penser que ce pourrait bien être Artaxerxès lui-même, le grand roi de Perse. Il est vrai que c'est Harsaphès qui ordonna à Somtoutefnekht, à la faveur d'un rêve, de rentrer en Égypte et que le fils aîné du roi Nectanébo II a

dû à Isis son retour au pays. Cependant, ici, le fait de mentionner « la terre où tu es né » paraît impliquer un étranger.

Chargé de présents somptueux, Onnophris s'empresse d'exécuter l'ordre reçu, après avoir fait ses adieux à chacun. Il dit : « ... sur ce, j'arrivai en Égypte. Je trouvai un messenger du Grand qui gouverne l'Égypte [...] il m'embrassa, il me couvrit de baisers, il passa le jour avec moi, sans que le jour dure, me questionnant sur toute chose... » (x + 25, 26).

Puis, ses loyaux services lui valant de nouvelles récompenses, Onnophris, las des intrigues et des voyages, fait ériger sa tombe sur la voie sacrée menant au Sérapeum (x + 29) où les passants, pour leur édification, pourront apprendre quelles ont été les mésaventures du conjurateur de Serket Onnophris, fils de Païnmou...

## NOTES

1. Mariette, *Le Sérapeum de Memphis*, éd. G. Maspero, 1882, Tome I, p. 10.
2. Maspero, *CGC Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, 1891, Vol. I, n° 29306, p. 218 sq.
3. Vienne 11 = von Bergmann, *RT VI*, 131-165.
4. Maspero, *o. c.*, n° 29304, p. 114 sq.
5. Mariette, *o. c.*, p. 11.
6. Brugsch, *Reiseberichte*, 1855, p. 338.
7. Quibell, *Excavations at Saqqara 1912-1914*, 1923, p. 14 et pl. 36-37.
8. *PM III*<sup>2</sup>, p. 503-504.
9. Mariette, *o. c.*, p. 11-12.
10. Brugsch, *o. c.*, p. 339.
11. Maspero, *o. c.*, n° 29301, 29304 ; Vol. II, n° 29307, 29317, 29323 (en bois) ; Vienne 11, cf. n. 3 ; Louvre D 8, D 10 = Boreux, *Antiquités égyptiennes I*, p. 110-113 et 113-114.
12. Cf. notre thèse inédite : *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket* (Dipl. EPHE, V<sup>e</sup> Section, 1978).
13. Yoyotte, *Kémi* 15, 70-74 ; De Meulenaere, *CdE* 35/70, 92-107.
14. De Meulenaere, *ZAS* 90, 90-93.
15. Posener, *La première domination perse en Égypte*, *BdE* 11, p. 1-26.
16. Tresson, *BIFAO* 30, 369-391, 3 pl.
17. Clère, *RdE* 6, 135-156, pl. 1.
18. Diodore de Sicile, XV, 90, 2 ; 92, 2-4.
19. Sources dans Kienitz, *Die politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert*, 96-99.
20. [On pensera évidemment à Suse, la capitale du roi perse, en égyptien *Sousht*, Edel, *Orientalia* 40, 5-7. J. Y.]





FIG. 1. — Une grande Sekhmet couronnée d'uraeus, surchargée par She-shonq I. Karnak. Temple de Mout. (Cliché M. Dewachter)

## UNE MONUMENTALE LITANIE DE GRANIT

### Les Sekhmet d'Aménophis III et la conjuration permanente de la Déesse dangereuse

Jean YOYOTTE

Parcours à travers Karnak, visites de musées en Égypte, en Europe, en Amérique... Tout le monde a remarqué ces puissantes et innombrables Sekhmet sculptées sous Aménophis III, toutes faites de granit noir et mesurant pour le moins 2 m de haut, ensemble homogène et divers à la fois<sup>1</sup>. Mise à part une tête extraordinairement colossale que présente le Musée du Caire, on note certaines statues assises spécialement hautes (fig. 1) : un *modius* cerclé d'uraeus supportait la couronne hathorique et la déesse, de la main gauche (fig. 5), tenait la vie (*ânkh*) et le sceptre papyriforme (*ouadj*). La masse de l'armée, relativement moins monumentale, se répartit en deux séries à peu près égales. L'une figure Sekhmet assise, couronnée du disque uré et serrant le *ânkh* de la main gauche (Louvre A 2-4). L'autre la montre debout, en marche, pareillement couronnée, tenant la vie de la main droite et le *ouadj* de la main gauche (Louvre A 5-6 ; cf. ici fig. 6). Un premier examen fait ressortir, par-delà une standardisation de l'iconographie, de remarquables différences dans le savoir-faire des ateliers, dans la texture de la roche, dans la facture des masques léonins, dans le détail des coiffures, des broderies et des bijoux et dans l'ornementation des trônes. Et, surtout, si certaines de ces sculptures



FIG. 2. — Rangées de Sekhmet. Karnak. Temple de Mout. (Cliché M. Dewachter)



FIG. 3. — Vestiges de rangées de Sekhmet. Karnak. Temple de Mout. (Cliché M. Dewachter)

sont parachevées, sur nombre d'autres, demeurées anépi-graphes, la gravure des décors, voire le polissage, ne sont pas terminés, comme si un énorme programme de fabrication, poussé fort loin en gros (extraction, transport, modelé) était partiellement resté en plan pour ce qui est de la finition.

Les ruines du temple de Mout à Karnak sont encore peuplées de ces inquiétantes idoles léontocéphales, disposées en nombreuses rangées à l'entour des parvis, des salles et des cours (fig. 2-3)<sup>2</sup>. D'autres ont été découvertes sur l'autre rive de Thèbes, dans les vestiges de l'immense Aménophium<sup>3</sup>. Dans les musées, sur le marché d'art, on rencontre partout des sœurs de ces Sekhmet, têtes, bustes, effigies complètes que les antiquaires enlevèrent de l'un ou l'autre site durant la première moitié du siècle dernier<sup>4</sup> : Tokyo en possède deux, le Metropolitan sept, Berlin-Est huit, le Louvre comme le Vatican onze, le Museo egizio vingt et un, le British Museum trente... La dissémination des Sekhmet avait commencé dès l'Antiquité. Chez Mout, elles ne sont manifestement pas sur des emplacements datant de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et il y a lieu de se demander, l'Aménophium ayant été à la fois dépouillé et remanié sous les Ramessides, si les siennes sont demeurées à leur place originelle. Nombre d'autres, exemplaires isolés, paires ou petits groupes ont été repérées aux quatre coins de Thèbes<sup>5</sup>. Chacun a vu, par exemple, chez Ptah thébain, la Sekhmet inquiétante du naos d'Hathor qui, retrouvée fracassée et aussitôt restaurée, s'est acquis dans le folklore la réputation d'une ogresse<sup>6</sup>. Il en a été exhumé dans Alexandrie et dans la Villa Adriana, résultat de transferts exécutés sous les dominations étrangères<sup>7</sup>. D'autres avaient été expédiées, dès le temps des Pharaons dans divers temples de province<sup>8</sup> : Éléphantine, Hermonthis, Lépidontopolis, Sheikh Abadeh, Tehneh, El-Hibeh, Léontopolis de l'Héliopolite, Bouto orientale et Tanis où les trouvailles de statues léontocéphales, chez Amon, chez Khonsou et surtout chez Mout, illustrent une fois de plus que les temples amé-

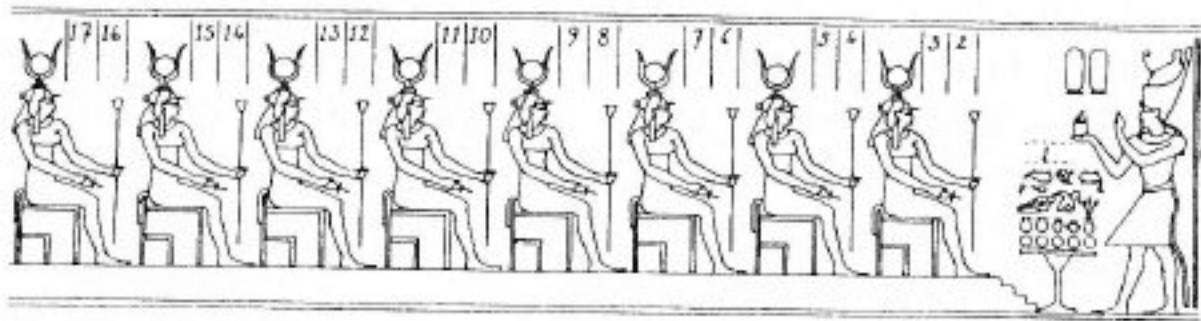


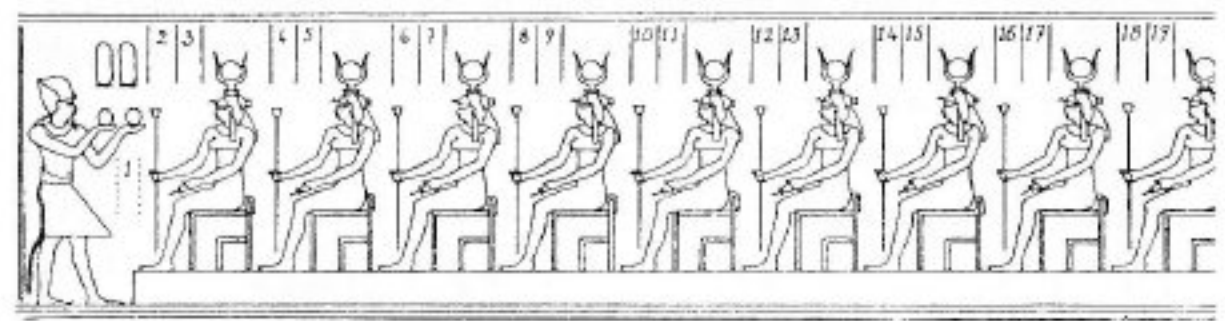
FIG. 4. — Les litanies d'Hathor. Temple d'Edfou. Architraves du pronaos.

nagés dans cette Thèbes du Nord étaient une imitation des temples de Karnak<sup>9</sup>.

Il y a lieu de penser que cet ensemble fantastique avait été conçu pour prendre place quelque part dans l'immense complexe monumental que constituaient l'Aménophium et ses annexes, vaste ville sacrée dont le formidable musée de statuaire a été traité comme une réserve de mobilier par les dynasties postérieures, de même que les parois, démontées, fournirent des blocs pour l'érection de temples thébains plus récents. Ramsès II fut sans doute le premier à disperser, entre autres, les effigies de Sekhmet dont certaines vinrent à Pi-Ramsès puis furent plus tard déménagées à Tanis<sup>10</sup>. Ramsès IV ajouta ses cartouches sur quelques exemplaires, en un temps où l'Aménophium était encore en service<sup>11</sup>. Au temple de Mout, une dédicace était ajoutée au dos de deux au moins d'entre elles :

« La fille de Roi, fille de grande épouse de Roi et mère de la Divine Adoratrice, la grande épouse de Roi, la dame des deux pays, l'Adoratrice d'Hathor Henouttaouy. Elle (en) a fait son monument pour sa mère Mout, après que le Roi Kheperkarê-l'élu-d'Amon Pinodjem I eût apporté les criosphinx à la Maison d'Amon. »<sup>12</sup>

Les sphinx à tête de bélier qui gardent les accès occidentaux du grand temple de Karnak portent effectivement des surcharges confirmant qu'ils furent réemployés par le premier prophète et futur roi Pinodjem (XXI<sup>e</sup> dynastie)<sup>13</sup>. Un peu après, l'épouse de Pinodjem, assumant son rôle féminin de prophétesse et intendante de Mout et d'Adoratrice d'Hathor, se sera chargée de meubler le temple de la déesse en y disposant des statues léontocéphales prélevées sur



l'Aménophium alors désaffecté. Plus tard, le bubastite Sheshonq I en allait marquer quelques-unes de son nom<sup>14</sup>.

Successives dispersions antiques et modernes, fractures accidentelles, mise en pièces délibérée d'idoles terrifiantes, récupération par les ruraux des bases de statues debout, vol ou mise à l'abri de têtes et de torsos de belle apparence, errances des morceaux sur le marché, repérage fréquent dans le monde de pièces jusqu'alors inconnues, invasion de l'enceinte de Mout par les terres et les plantes ! Un dénombrement précis des Sekhmet d'Aménophis III qui porterait l'enquêteur vers une soixantaine de sites, musées, résidences et jardins publics ou privés ne sera pas facile à établir, mais des estimations peuvent être faites pour jauger en gros l'ampleur de leur multitude. Hors des sites, on a repéré entre cent cinquante et cent quatre-vingts pièces. Ayant fouillé le temple de Mout en 1895-97, Miss Benson et Miss Gourlay concluaient :

« There are still in the temple pieces of one hundred and fifty statues of the goddess ; from the way in which these are ranged, from the gaps obviously left by removal, and from the number in other temples and in private and public collections, we may well judge that there must originally have been some hundreds of these statues. »<sup>15</sup>

Elles estimaient plus précisément que le seul téménos de Mout avait pu contenir quatre ou cinq cents statues<sup>16</sup>. De tels nombres s'avèrent d'autant plus extraordinaires que des autres statues divines fabriquées par Aménophis, les unités repérées n'excèdent pas la trentaine<sup>17</sup>. D'où la question : en fonction de quelle démarche rituelle et selon quelles représentations théologiques le gouvernement d'Aménophis III

privilégia-t-il ainsi la déesse à tête de lionne, mobilisant carriers, transporteurs et artistes pour produire des Sekhmet par centaines ?

Chaque Sekhmet achevée était gravée d'une courte légende présentant Aménophis comme « *aimé de Sekhmet* ». Sur chaque exemplaire apparaît un qualificatif différent, de caractère théologique (ex. « *celle dont la puissance est aussi grande que l'infini* »), politique (ex. « *celle qui frappe les nomades orientaux* »), rituel (ex. « *celle à qui les têtes appartiennent* »), syncrétiste (ex. « *Sekhmet-Neith* ») ou géographique (ex. « *dame de Ishat* »)<sup>18</sup>. Le répertoire actuel, quelque cent neuf qualificatifs, est nécessairement fort incomplet, puisque des inscriptions ont été détruites et d'autres jamais gravées. En dehors de quelques dénominations banales de la déesse et de la mention de localités illustres, il offre une singulière collection de toponymes obscurs et d'expressions rarissimes. Les armées de Sekhmet qu'on entreprit de constituer à grands frais sous Aménophis III devaient donc transposer en ronde-bosse une savante litanie, invoquant cette divinité « en tous ses noms et en toutes ses places ». Les litanies des grandes divinités égyptiennes sont assurément prolixes et minutieuses, mais le montant présumable de la présente kyrielle, des versets par centaines, est bien fait pour surprendre.

L'identification, dans d'autres contextes, d'attestations de telle ou telle des épithètes les plus singulières va fournir un point de départ. On en pointe d'emblée plusieurs dans deux catalogues de surnoms gravés sous les Ptolémées : la « pancarte » dont la portion inférieure subsiste dans la salle des offrandes d'Ombos (*fig. 8*)<sup>19</sup> ; les ribambelles de figures identiques entre elles qui dénombrent les formes d'Hathor sur les architraves du pronaos d'Edfou (*fig. 4*)<sup>20</sup>... L'application des mêmes épithètes à Sekhmet et à Hathor n'est pas inattendue. Elle procède d'une croyance qui était manifestement courante au Moyen Empire et dont certains éléments apparaissent dans les sources memphites. Sous le nom d'Hathor, on invoque d'ordinaire une vache céleste, nourricière et protectrice, un visage lumineux, un sycamore

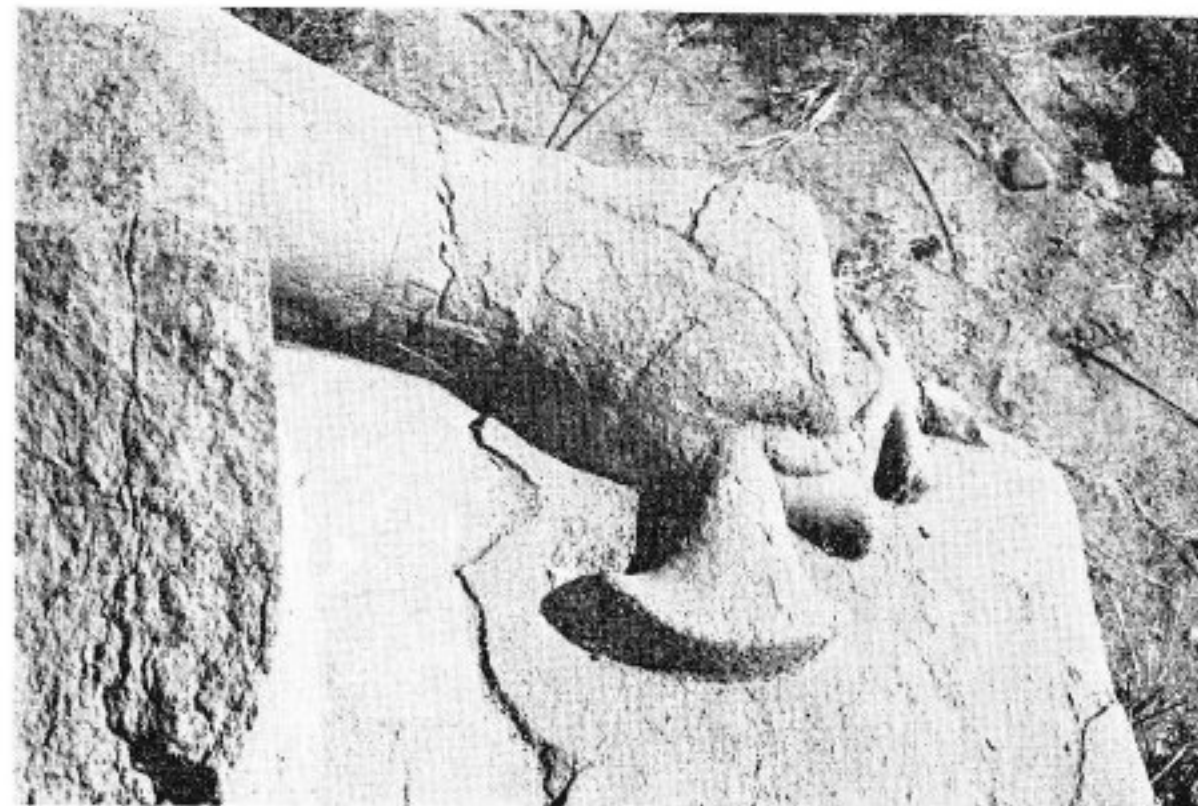


FIG. 5. — La main de Sekhmet tenant la vie et le ouadj. Karnak. Temple de Mout. (Cliché M. Dewachter)



FIG. 6. — Torse d'une Sekhmet debout. Tanis (Rés. 731). Temple de Mout (Cliché Arch. MM, Nég. 7215)

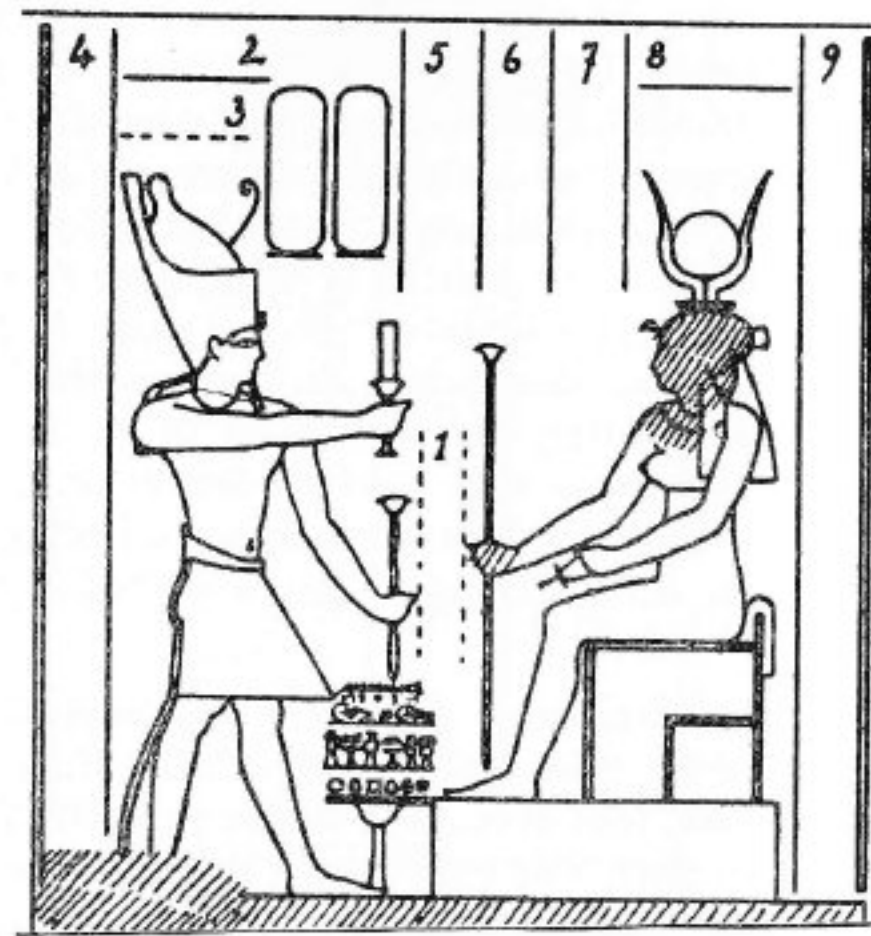


FIG. 7. — L'offrande litanique à Hathor-Sekhmet. Temple d'Edfou.

ombreux, la patronne de la musique, de la danse, de l'ivresse, déesse de joie qui inspire l'amour. Cependant, ainsi que le raconte le *Livre de la Vache céleste*, Hathor peut se révéler sous un aspect redoutable. C'est cet aspect que symbolisent les Sekhmet, les Bastet et les autres félins du panthéon, ainsi que les cobras (Oujyt, Ounout) et les vautours (Nekhbet, les Mout), les personnifications des coiffures royales (Ourthekaou) et même, plus tardivement, les populaires Dames hippopotames (Touèris, Opet), à la fois protectrices des parturientes et génies des torches embrasées. Au prix de perpétuels échanges d'attributs dans l'iconographie, les histoires mythologiques, les hymnes, les pratiques cérémonielles, le syncrétisme fit que toute déesse majeure, tenue pour compagne du demiurge solaire, en vient à revêtir les deux aspects « hathorien » et « sakhmien » (Mout thébaine, Neith, Satis et Sothis et jusqu'à la bonne Isis). Ambiguïté fondamentale de toutes. Les deux rôles peuvent être répartis entre deux fauves. Bastet est magnanime et Sekhmet répressive<sup>21</sup>. La gentillesse éventuelle de la lionne Bastet, qui deviendra patente lorsque la zoolatrie généralisée du I<sup>er</sup> millénaire l'adorera comme une aimable chatte, n'annule pas pour autant son pouvoir sakhmien : « Quant au serviteur fidèle à son Maître, la Majesté de Bastet n'aura pas pouvoir (sekhem) sur lui »<sup>22</sup>. Dans l'usage le plus courant, on parle de l'arc, des flèches, du couteau, de l'abattoir, de la flamme, du brasier, des émissaires de Sekhmet, mais ces attributs sont aussi bien ceux de Bastet et, à l'occasion, on évoque « l'abattoir d'Hathor » ou son couteau, « la flamme de Mout » ou celle d'Oujyt, les « flèches de Neith » ou celles de Nekhbet.

Cette même puissance aux noms divers est en fait l'Œil de Rê, dont l'image la plus courante est le cobra (dans l'écriture, tout nom de la déesse peut être déterminé par ce cobra dressé). Elle est l'uraeus qui se dresse sur la tête des dieux, qui orne le front des rois ou qui se multiplie autour des coiffures des reines, lesquelles incarnent auprès de Pharaon, successeur de Rê, la compagne du soleil. Unique et polymor-



FIG. 8. — La double litanie annuelle de la Déesse à Ombos : 20 Paophi — 8 Hathyr. (Cliché J.-F. Gout)

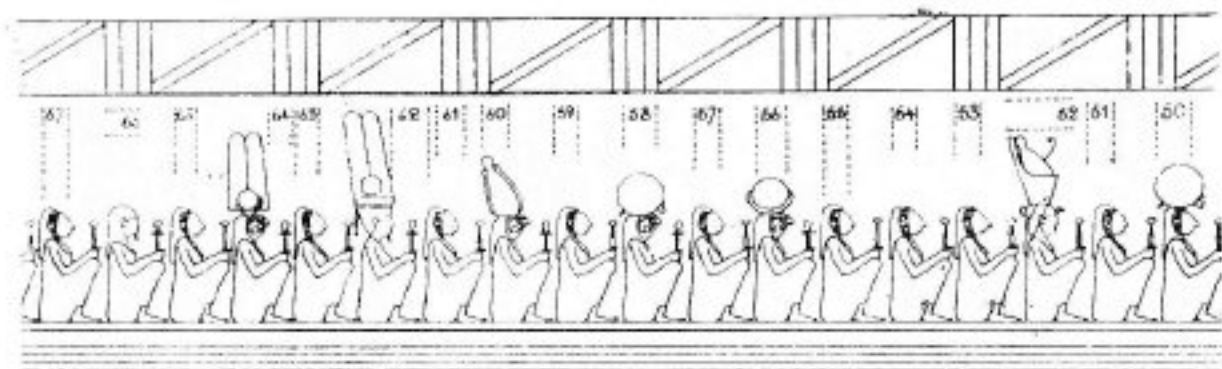
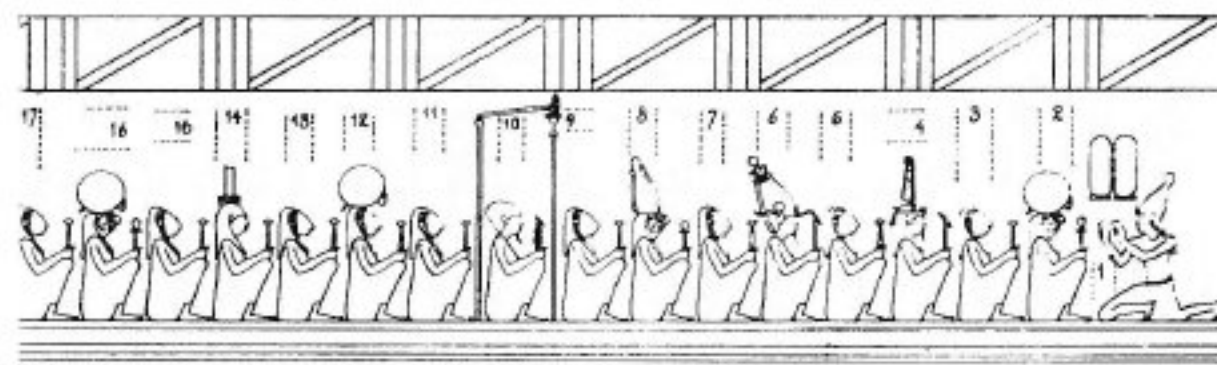


FIG. 9. — Litanies des dieux chronocrates et de la Déesse. Temple de Dendara. Sanctuaire.

phe, « Sa Majesté », comme on l'appelle, totalise toute Hathor et toute Sekhmet, étant l'Atoum féminin dont les visages lumineux rayonnent à tous les azimuts, la « conductrice » du soleil, voire le disque lui-même de l'astre, défini comme une entité féminine (*Atonet*). La pupille de Rê diffuse la lumière chaque matin, réveille et réchauffe triomphalement l'univers. Flamme brûlante (*Nesret*) ou archère, elle repousse le dragon Apophis et ses alliés, détruit les ennemis de l'Etat, punit les pécheurs de mort ou de maladie et exécute à son gré les arrêts du destin. L'Œil-cobra se multiplie pour veiller et protéger le corps d'Osiris, roi mort et soleil nocturne. Elle est une perpétuelle force de dissuasion, l'agent par excellence du maintien de l'ordre cosmique. Toutefois, autant le pouvoir lumineux de la Puissante est infini et nécessaire, autant son humeur est instable. Irritée, elle est capable d'anéantir le monde. Les dieux mêmes appréhendent son déchaînement et son père doit entraver, par la ruse et par l'institution de rites, les vagabondages meurtriers d'Hathor devenue Sekhmet. La déesse provoque les vagues de chaleur, les *kham sin*, les étés suffocants. Sa force maléfique (*âb*) fait monter la fièvre, répand les épidémies et les épizooties, intoxique la nourriture et pollue la crue du Nil. Chacun a peur d'être atteint par ses flèches ou d'être frappé par les envoyés à la course rapide qui lui font escorte (*shemesou*), ces coutilliers mystérieux qu'on dénomme les « messagers » (*ipoutiou*), « les massacreurs », « les bourreaux », « les errants », « les serpents-*sheserou* », etc.<sup>23</sup>.



Détenant ainsi « la vie et la mort en sa main », la Puissante détient *ipso facto* le privilège de préserver la vie. Le papyrus qu'elle présente (*fig. 5-6*) est le signe de la fraîcheur et de la santé qu'elle sait restituer, ce *ouadj* qui avait été aux hautes époques le sceptre des seules déesses lionnes et qui était devenu, à l'époque ramesside, le talisman détenu par toute déesse<sup>24</sup>. En récitant les noms Sekhmet-Bastet devant Hathor, tandis qu'il lui consacrait l'« offrande litanique » (*oudenet*), l'officiant, assumant le rôle spécifique de « prêtre au grand *ouadj* », présentait le sceptre papyriforme pour satisfaire la déesse et s'immuniser lui-même<sup>25</sup> (*fig. 7*). Il fallait, en effet, pour échapper au mal, accomplir les conjurations pour « apaiser la Puissante » (*sehetep Sekhmet*).

Les réponses que les Hathor d'Edfou adressent au roi officiant témoignent de leurs bonnes dispositions : saisis de respect et d'amour, les hommes ovationnent, les femmes applaudissent le souverain qui, puissant parmi les dieux, contemple le retour quotidien des astres, son règne étant aussi assuré que l'est la marche du cosmos. Parmi les vingt-quatre rites qu'on le voit exécuter devant leur collectivité, la présentation du cocktail *men* qui fait communier dans l'ivresse le dévôt d'Hathor et sa maîtresse sollicite la bienveillance hathorique<sup>26</sup>. Pour finir, le roi leur présentera Maât, personnification de l'harmonie. Dans vingt-deux cas, cependant, il ne fait qu'accomplir le cérémonial complexe du *sehetep Sekhmet* : adoration et fumigation, élévation solennelle du bol-*tjénéf* et des oies, énormes oblations et holo-

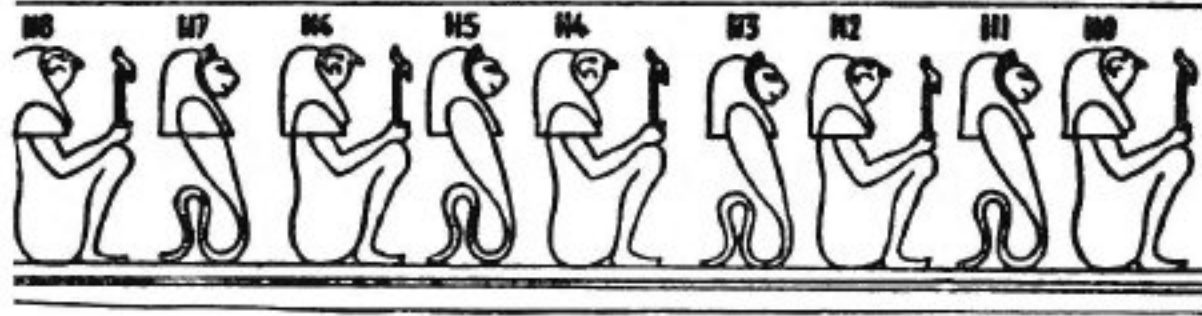
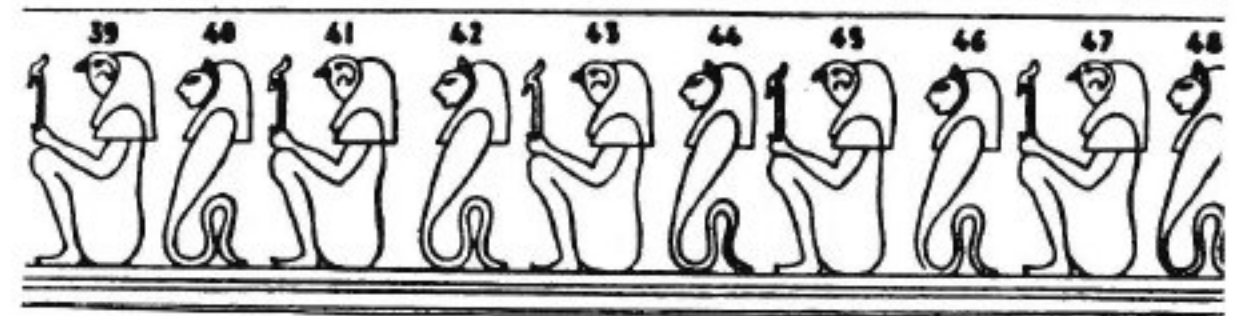


FIG. 10. — Litanies des dieux chronocrates et de la Déesse. Temple de Dendara. Salle des offrandes.

caustes de l'oryx, exécution de chèvres et de porcs, gravissement de l'estrade à degrés, étant muni des sept nœuds qui immunisent contre le mal. Des textes, sur deux lignes, courent au-dessus des Hathor, extraits du livre pour l'« apaisement de Sekhmet »<sup>27</sup>. Exaltant la Dame des deux pays sous ses principales formes locales, ils chantent l'emprise du feu solaire sur le monde mais aussi les terreurs que ses excès soulèvent. Ils rappellent les fêtes singulières de Boubastis et de Memphis, les hécatombes d'Hermopolis, les offrandes spéciales apportées par les foules, le pain que le roi prépare de ses mains... Chaque chant finit sur un appel suppliant la divinité exterminatrice de garder en vie le monarque régnant, de le sauver, libérer, délivrer de « toutes choses mauvaises » : fièvres, chaleurs, vents néfastes, incursions des messagers de mort. « *Que Pharaon conserve sa vitalité, étant vivant parmi les vivants de la présente année ! ... Horus, Horus, le ouadj de Sekhmet entoure les chairs de Pharaon, qu'il soit ainsi pleinement vivant* »<sup>28</sup>.

Tout ceci est sûrement antérieur à l'époque ptolémaïque. Associé à la représentation bizarre des Sept Flèches de la Déesse et aux chants d'apaisement que le clergé thébain incorporait, pour sa part, dans le rituel journalier de Mout, plusieurs de ces textes conjuraient déjà Nekhbet sur les murs d'un édifice construit à El-Kab par Psammétique I<sup>er</sup>. Bien mieux, un texte magique à usage privé, connu par un manuscrit ramesside empruntait divers passages à ce livre pour « apaiser Sekhmet »<sup>30</sup>. La grammaire, le lexique, la



prosodie et le contenu de ces compositions, tout « classique », invitent à en reporter la rédaction à une époque encore plus ancienne.

La face tournée vers l'entrée du monument, les Hathor-Sekhmet protégeaient les accès aux lieux saints et, simultanément, se satisfaisaient quotidiennement des offrandes adressées au patron du temple. Leur litanie n'était d'ailleurs qu'une pièce dans un ensemble d'images grâce auxquelles le danger était conjuré par la médiation d'autres énumérations. On le voit notamment à Ombos où les portions de mur limitrophes de la pancarte juxtaposent un choix de tableaux qu'on retrouve à des emplacements similaires à Edfou, à Philæ comme à Dendara<sup>31</sup> : les sept vaches, compagnes du taureau cosmique et des gouvernails célestes<sup>32</sup> ; les sept uraeus du soleil<sup>33</sup> ; les sept démons fantastiques aux surnoms horrifiants qui personnifient les flèches de Sekhmet<sup>34</sup> ; la double ennéade des « dieux qui escortent Sa Majesté », courriers léontocéphales armés de couteaux<sup>35</sup> ; la litanie des trente noms de Sa Majesté, sur laquelle nous reviendrons.

Le propos des litanies d'Hathor-Sekhmet est donc clair : non point prier la divinité pour qu'elle écarte le mal, mais la conjurer de ne pas lâcher contre le roi et l'Égypte le mal qui est en elle. Affrontons maintenant le problème de leur formidable prolixité.

A Edfou, douze tableaux oblongs montrent ainsi des Hathor trônant côte à côte sur un même socle ou sur

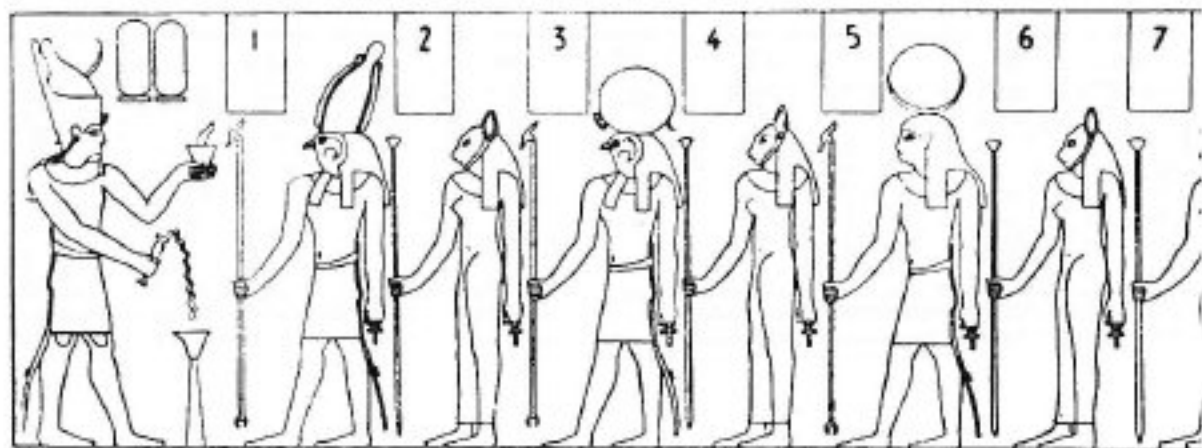
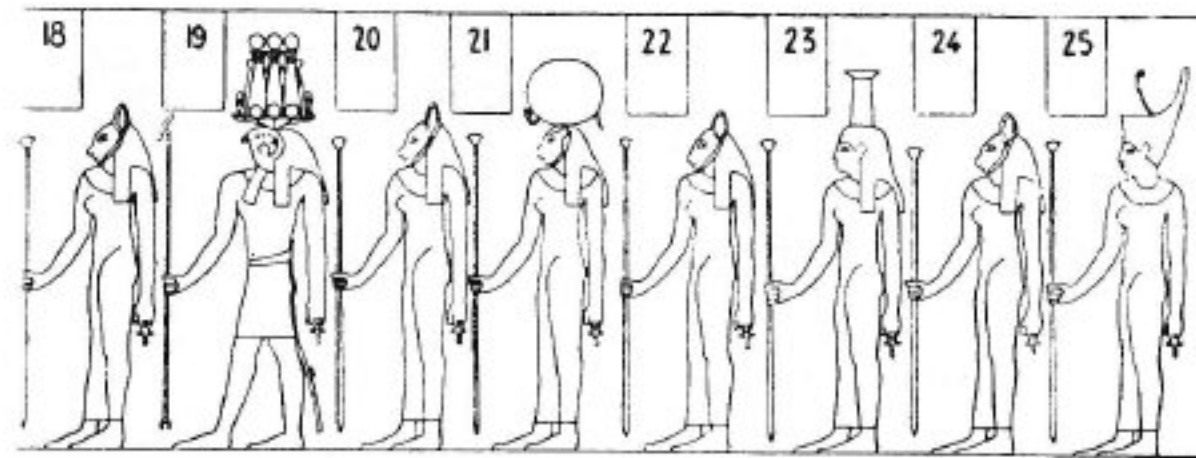


FIG. 11. — Litanies des dieux chronocrates et de la Déesse, Mammisi romain de Dendara. Sanctuaire.



des frises diffère par la disposition, l'iconographie et le découpage. Trois sur quatre sont partielles, car les maquetistes sacrés, si la place était restreinte, se contentaient, pour mettre en place un texte ou un décor, de n'en produire que le début, la suite allant de soi. La mise en parallèle peut néanmoins aller bon train, une fois dûment repéré que des surnoms de la Déesse dangereuse se succèdent sur les frises tentyrites selon les mêmes séquences qu'on a rencontrées dans la colonne A d'Ombos, et que les frises tentyrites « panachent » deux séries d'images : d'une part la série éphéméride des Sekhmet, d'autre part une théorie équivalente de divinités majeures du panthéon. On découvre là, du même coup, un catalogue plaçant chaque jour de l'année sous la maîtrise d'un dieu particulier. Le principe de ces dénombremens de « chronocrates » dont Dendara fournit deux recensions différentes, transparait dans les anciens *Calendriers des Jours fastes et néfastes* et la présente imbrication, jour par jour, de ces dieux et des noms de la Déesse est déjà implicite dans une interpellation qu'on lit sur un manuscrit magique d'époque ramesside, où on notera, de plus, le parallélisme qui est établi entre ces maîtres de jours et les génies préposés aux destinées individuelles :

- « O chaque dieu qui est en son jour ! »
- « O chaque Hathor qui est en son jour ! »
- « O Agathodémon des lieux (?) ! »
- « O chaque Ermouthis des êtres humains ! »<sup>36</sup>

l'estrade à degrés de Sekhmet (fig. 4). D'aspect tout différent, la « pancarte » d'Ombos (fig. 8) se présente comme une grille, répartie sur cinq tableaux consécutifs : une première colonne énumère les jours de l'année ; une deuxième, titrée en accolade, contient « les [noms] de la Déesse en ce jour » ; une troisième, pareillement titrée, contient « les noms de Sa Majesté en ce jour ». Nous avons donc affaire à deux éphémérides parallèles — que nous appellerons A et B, égrenant deux surnoms par jour. Les assises supérieures du mur ayant disparu, nous ne lisons malheureusement plus que les entrées correspondant à quelques morceaux de mois. Heureusement, sur les architraves d'Edfou, on compte trente Hathor dans onze tableaux et trente-cinq dans le douzième (soit le dernier mois de l'an et les cinq jours épagomènes). On s'aperçoit vite, alors, qu'Edfou conserve une version complète de la litanie B et on élucide aisément le système selon lequel les décorateurs des architraves ont réparti de part et d'autre de l'axe du temple, les mois des deux semestres de l'année.

D'autre part, avec un peu plus de peine, on retrouve à Dendara quatre versions de la litanie A (qui n'y compte apparemment que trois cent soixante noms). Disposés sur les bandeaux de frise à la périphérie de différentes salles, ces parallèles ne sont pas identifiables au premier regard. Les déesses ne sont nommées ni Hathor, ni Sekhmet. Chacune



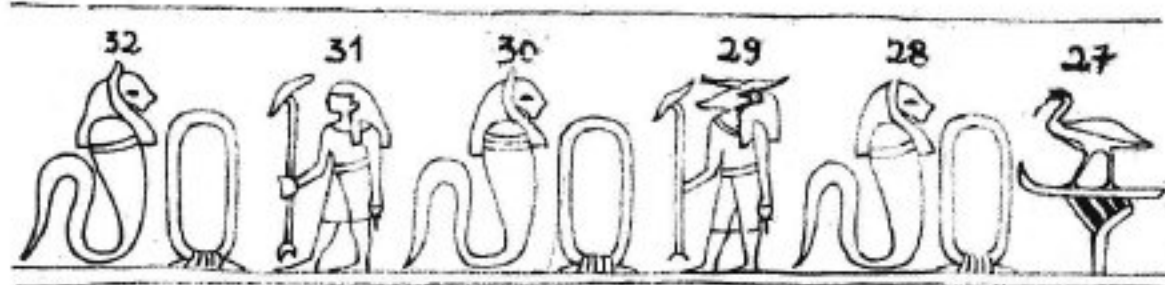


FIG. 12. — Litanies des dieux chronocrates et de la Déesse. Mammisi romain de Dendara. Salle de l'Ennéade.

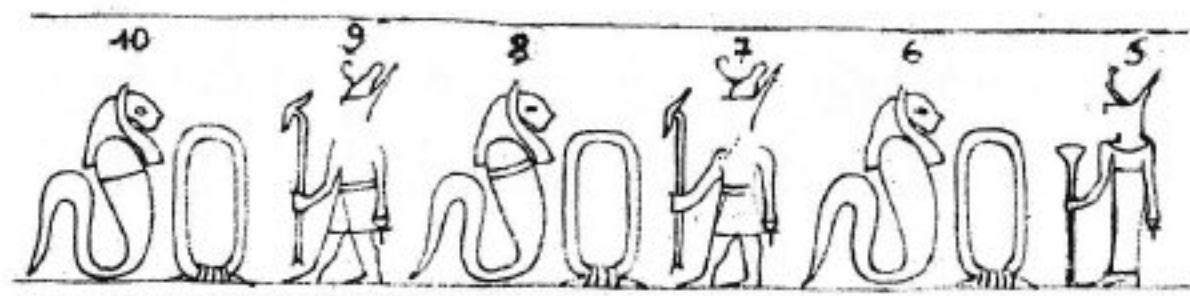
Au naos du grand temple d'Hathor (fig. 9), les formes de la déesse dangereuse, figurées sous l'aspect de femmes léontocéphales accroupies, tenant le *ouadj*, alternent avec les dieux chronocrates que caractérisent leur tête ou leur coiffure. A l'intérieur du naos, ont pris place les trois premiers mois de l'année ; sur les parois externes, les trois mois suivants<sup>37</sup>.

Dans le naos du mammisi romain (fig. 10), les chronocrates, sans distinction de sexe, sont symbolisés par un homme hiéracocéphale assis et les noms de la Déesse par un cobra à tête de lion. Dans la moitié sud, le début du premier semestre (Thot, Paophi, 1-11 Athyr) ; dans la moitié nord, le début du second (Phamenoth, Pharmouthi, 1-10 Pachons)<sup>38</sup>.

Dans la salle de l'Ennéade du même mammisi (fig. 11), les maîtres des jours sont représentés en pied, de même que les formes de la Puissante, uniformément personnifiées par des femmes à tête de chatte, tenant le *ouadj*. Cette emphase iconographique n'a permis de caser que les deux premiers mois de l'année<sup>39</sup>.

La salle des offrandes du grand temple (fig. 12) offre la seule éphéméride complète. Répartis sur six registres, trois cent soixante tableautins montrent un chronocrate et un cobra léontocéphale veillant sur le cartouche royal<sup>40</sup>.

En fin de compte, les litanies A et B peuvent être reconstituées en entier, à de très rares manques près, dus à des cassures de la pierre. On déplorera que certaines entrées ne



soient connues que par une seule version. La comparaison des documents révèle, en effet, des divergences ponctuelles, des permutations occasionnelles et l'existence, dans la seule Dendara tardive, de deux recensions différentes de A. Au demeurant, de l'antichambre lagide du petit mammisi, subsiste un morceau de frise qui établit l'existence d'une litanie C qui procédait à la fois de A et de B<sup>41</sup>. Variantes et recensions étaient le fruit de remaniements que les hiéroglyphes effectuèrent au cours des âges pour combler les lacunes des manuscrits, corriger les obscurités des leçons antérieures, donner un sens à des toponymes oubliés ou à des locutions devenues incompréhensibles<sup>42</sup>. Si l'on tient compte des fluctuations qui avaient affecté la tradition, la parenté entre les Sekhmet d'Aménophis et les litanies recopiées dans les temples tardifs est manifeste. Dans ces dernières, on ne retrouve pas moins d'une soixantaine d'épithètes qu'on relève sur les premières, et souvent des plus caractéristiques.

A Ombos, le rituel mettait simultanément en œuvre, comme on l'a vu, deux litanies éphémérides. Que la déesse ambiguë ait été dédoublée chaque jour, un hymne syncrétiste d'Assouan l'atteste, qui invoque Isis-Sothis en tant que Sekhmet, « celle que Sa Majesté suit, au nombre de sept cent trente, dame des années, souveraine des mois et des jours »<sup>43</sup>. On ne saurait dire si ce double collège avait été inventé dès le Nouvel Empire. En revanche, l'idée que l'uraeus se démultiplie trois cent soixante-cinq fois autour de la couronne

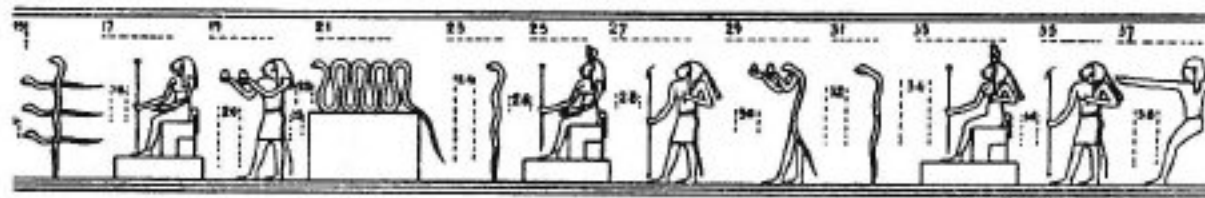
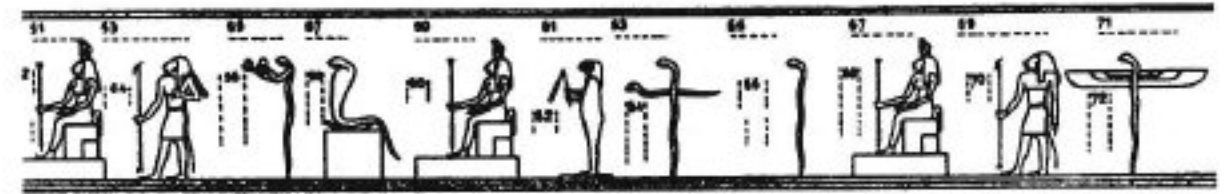


FIG. 13. — Les Décans participant à l' « apaisement de Sekhmet ». Temple de Dendara. Trésor.

divine était alors explicite<sup>44</sup>... Pour rendre compte du nombre surprenant des Sekhmet d'Aménophis III, la meilleure hypothèse consiste donc à supposer que cette monumentale litanie devait compter trois cent soixante-cinq statues alternativement assises et dressées, voire deux séries de trois cent soixante-cinq.

L'incantation de la Déesse, jour par jour, sous trois cent soixante-cinq dénominations différentes, procédait d'une antique croyance selon laquelle Hathor était « la maîtresse de l'année »<sup>45</sup>, autrement dit que Sekhmet était « celle qui est l'année »<sup>46</sup>. « [Je suis] Sekhmet-Bastet, ... je suis Ouadjyt dans son année, la protectrice des périodes, ... Les dieux ont vu mon ba à mon cou, comme maîtresse des années » récitait le mort magicien du Moyen Empire pour se transformer en un vautour, ce rapace dont le nom connotait l'idée de « terreur » et qui personnifiait à la fois les cruelles Mout, la couronne de Nekhbet et l'année elle-même<sup>47</sup>. L'identification de Sekhmet et de l'Année s'exprime particulièrement bien dans la figuration des rites célébrés au Nouvel An, où sont écrits en parallèle les versets d'un *Hymne à l'Année* et un exorcisme appelant les sept uraeus et les trente formes mensuelles de Sa Majesté<sup>48</sup>.

Que le cycle annuel ait été chargé d'une catégorie récurrente de périls ressort de l'expression bien connue : les *idou* ou *iadet* de l'année, cause de mortalité désastreuse qui frappe les vivants, lorsque Sekhmet lance ses flèches ou expédie ses émissaires<sup>49</sup>. Ces *iadet-renpet* se mêlent aux tourbillons des vents ; la crue, pour être bénéfique, doit en être purifiée. La traduction usuellement retenue — « calamités



de l'année » —, corroborée par des locutions synonymes — les « méfaits de l'année », les « inconvénients de l'année », « le maléfice du temps annuel », etc. — répond à la diversité des contextes, mais l'interprétation qui reconnaît en *iadet-renpet* la désignation des épidémies mérite d'être prise en considération. Il est clair, de toute façon, qu'aux années heureuses s'opposent les « années de crainte », les « années de *iadet* ». Du roi, vaillant tombeur des ennemis, il est dit qu'il se déchaîne « comme Sekhmet dans une année de *iadet* ».

Le passage d'une année à l'autre et tout spécialement cette portion aberrante du calendrier que constituent les cinq jours supplémentaires requérait que soient exorcisées les calamités de l'année. Des formules magiques étaient alors employées par les particuliers pour protéger leur maison des *iadet-renpet* véhiculés par le souffle des « émissaires » de Sekhmet ou pour détourner les douze « massacreurs » « issus de l'Œil de Rê, messagers à travers les nomes, auteurs de massacres et fauteurs de troubles » en utilisant le *Livre de la clôture de l'Année*<sup>50</sup>. Les calendriers des temples et celui des commémorations officielles prévoyaient de semblables précautions : deux jours après le changement d'année, le 3 Thot avait lieu « la fête de Sekhmet que Rê avait instituée pour elle au moment où il l'avait apaisée » et on exorcisait la Déesse dangereuse sur la personne du roi, lors de l'anniversaire de son avènement<sup>51</sup>. Selon les calendriers des temples tardifs, la grande « fête de Sa Majesté », dans les derniers jours de Mésorê qui correspondaient à « la fin de l'année » et à « l'ouverture de l'an » incluait l'accomplisse-

ment de l'apaisement de Sekhmet<sup>52</sup>. La coexistence d'une année officielle, flottante, et de l'année naturelle qui débutait lorsque le lever héliaque de Sothis annonçait la crue du Nil et l'approche de l'été, dédoublait, multipliait les moments où se renouvelait l'année. C'est ainsi, par exemple que, selon les calendriers des temples tardifs, les panégyries de Bastet et d'autres lionnes assimilées à l'Année divine et à Sothis prenaient place dans le courant de Paôni<sup>53</sup>. En outre, le *sehetep Sekhmet* était sans doute accompli au gré des circonstances : sous un des premiers Touthmosides, l'offrande litanique à Sekhmet fut offerte le 29 Méchir, troisième jour d'une fête d'Amon<sup>54</sup> et Tanoutamon prendra le soin d'« apaiser Sekhmet » après avoir pris Memphis d'assaut<sup>55</sup>.



FIG. 14. — Trône d'une statuette de la Déesse (d'après Shorter, JEA 18, pl. 10).

On s'aperçoit, en fait, que les colères de la Déesse pouvaient se produire à tout moment et que des précautions rituelles étaient prises à cet effet, au rythme de toutes les unités calendériques. Dans les *Livres des Heures*, sont conjurées vingt-quatre déesses affublées de surnoms et d'attributs « sakhmiens »<sup>56</sup> et, dans la chambre royale, la menace inhérente à l'écoulement des heures faisait recourir au talisman *ouadj* de Sekhmet<sup>57</sup>. On implorait aussi un collège de douze Touèris, dotées d'épithètes solaires et préposées aux mois successifs de l'année<sup>58</sup>. On récitait la litanie mensuelle des « trente noms de Sa Majesté », entités matérialisées dans les temples récents par un collège de trente cobras léontocéphales ou bien, comme à Ombos, sous l'apparence classique de trente Sekhmet (fig. 15)<sup>59</sup>. La Puissante était aussi appréhendée selon le comput décadaire : sur les frises du trésor de Dendara, est reproduite une cohorte fantastique d'idoles précieuses en qui se reconnaissent les trente-six Décans (fig. 13) et le rite que Pharaon accomplit devant la Déesse, avec leur assistance, n'est autre que l'« apaisement de Sekhmet »<sup>60</sup>. Série de constellations dont le positionnement permettait de lire l'heure durant la nuit, ces Décans, incorporés dans le système astrologique gréco-babylonien, allaient assumer dans l'hermétisme hellénistique les pouvoirs cosmiques de la Sekhmet calamiteuse<sup>61</sup>. Leur assimilation aux démons-flèches (*sheserou*) de Sekhmet avait pris forme à l'époque libyenne : Hornakht, fils d'Osorkon II, s'était offert deux bracelets gravés de leurs images, dont un les reproduisait, mois par mois, en des trios conduits par une déesse léontocéphale<sup>62</sup>. A cette époque, le trône des statuettes représentant Sekhmet, Bastet ou Mout était volontiers décoré sur les côtés de tout ou partie du défilé des Décans, associés aux douze Touèris, dames des mois<sup>63</sup> (fig. 14) ; par la suite, sur de jolies amulettes, versions miniaturisées de ces statuettes, deux ou quatre Décans rappellent aux flancs du siège que la Puissante doit protéger leur porteur contre les dangers de l'année<sup>64</sup>. Les Égyptiens, enfin, créèrent des types de talisman que les Phéniciens vulgarisèrent jusque dans leurs

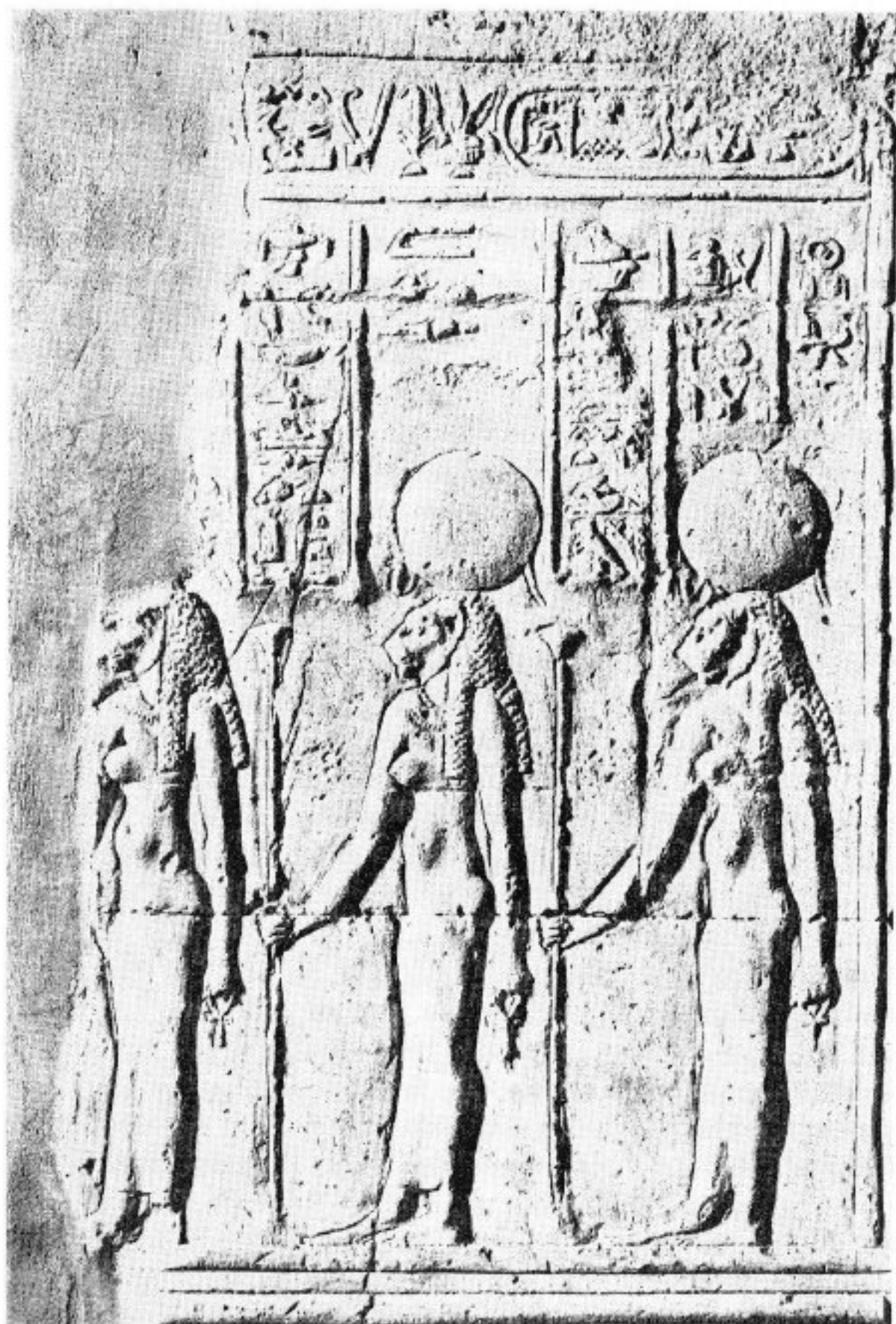


FIG. 15. — *Formes de Sa Majesté selon les jours du mois, Ombos, (Cliché J.-F. Gout)*

colonies de Sardaigne et d'Afrique : tubes couronnés de la tête léonine de Sekhmet et bandelettes où défilaient les cortèges des Décans<sup>65</sup>. Bracelets, pendentifs, figurines, ces objets personnels expriment le même sentiment du temps et accomplissent les mêmes magies défensives que les kyrielles ornementales des temples tardifs et que la litanie de pierre créée sous Aménophis III.

« Ouadjyt vient à toi, en uraeus vivante(s) pour oindre la tête de leur flamme. Elle se lève sur ta tête du côté gauche. Elle pointe sur ton crâne du côté droit. Elles ne cessent de se lever sur ta tête à chaque moment, comme elles le font pour son père Rê et la crainte est grande de leur fait. »<sup>66</sup>

« Autre formule pour chasser la migraine : la tête de *N* né de *N*, c'est la tête d'Osiris-Onnophris sur la tête duquel les trois cent soixante-cinq uraeus divines ont été placées. Celles-ci crachent la flamme pour que tu abandonnes la tête de *N*, né de *N*. »<sup>67</sup>

« Nous la protégerons à midi, (*décrètent les dieux*), nous veillerons sur elle la nuit, nous prendrons soin d'elle nuit et jour, à (tout) moment. Nous la préserverons des Décans (...), nous la préserverons de tout méchant Errant. »<sup>68</sup>

« O Sekhmet d'hier, Ouadjyt d'aujourd'hui (...) ! Protège Pharaon au moyen du *ouadj* de vie qui est dans ta main, en ton nom d'Ouadjyt. Décoche ta flèche sur les aliments de celui qui parlerait en mal de Pharaon. »<sup>69</sup>

« Sauve *N* de tout maheur de cette nuit, de ce mois, de cette semaine, des deux semestres et de cette année, selon ce qui est de la durée (*litt.* « la charge ») de celle-ci. »<sup>70</sup>

Ces formules, parmi d'autres, illustrent que la flamme solaire qui couve toujours et s'embrase à tout moment est toujours disponible pour protéger ou pour détruire, le danger inhérent à l'écoulement de l'année ne se manifestant pas seulement aux alentours du Nouvel An. A danger permanent, réponse permanente : les longues litanies de Sekhmet qui, synchroniquement, appréhendent l'année dans sa globalité et qui, diachroniquement, fournissent, chaque jour, le nom approprié pour conjurer la déesse. Matérialisant l'« apaisement de la Puissante », assurant le triomphe quotidien de Rê, protégeant la personne royale et les sujets du royaume contre les calamités annuelles, Aménophis III les aura traduites dans la statuaire monumentale, au prix d'une entreprise répétitive, gigantesque, interminable, bien conforme à

---

ses magnificences habituelles et révélatrice, aussi, de la religion de son temps.

Les hymnes liturgiques, sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie, servent à s'assurer que le mouvement du soleil se poursuit : le temps s'écoule, la lumière a traversé la nuit, le matin triomphant revient et la louange de Rê le définit, en termes positifs, comme l'ordonnateur providentiel de ce monde<sup>71</sup>. La Déesse dangereuse y est mise en scène, puisqu'elle neutralise l'Ennemi cosmique. Le mythe sakhmien, en revanche, les idoles qui le matérialisent, les exorcismes qui calment l'Œil de Rê révèlent les aspects négatifs et hasardeux de la divinité solaire. Ce mythe, ces images, ces textes, dans le culte officiel comme dans les croyances populaires, répondent aux maléfices possibles de la flamme, aux incertitudes du lendemain, à l'angoisse quotidienne des hommes.

Une conviction s'est ancrée selon laquelle Aménophis III fut un promoteur de l'hérésie atoniste dont la littérature laisse dans l'ombre la part de pessimisme précautionneux que réservaient les mythologies et les magies ancestrales. Il est difficile de croire qu'un gouvernement qui vivait si sérieusement la croyance en Sekhmet qu'il mobilisa d'énormes moyens pour faire sculpter dans le granit la litanie de cette déesse ait considéré l'astre des jours et des années avec l'abandon optimiste qui caractérisera la doctrine amarnienne. Akhenaton ne chantait que les bienfaits avérés de l'astre visible :

« Lorsque tu te couches à l'horizon occidental, la terre est dans les ténèbres, comme morte. Les gens dorment dans leur chambre, la tête enveloppée. Aucun œil (c'est-à-dire « aucune personne ») ne peut voir son semblable (...). Chaque lion sort de son repaire, chaque reptile mord. »

« Tu as fait les saisons pour développer tout ce que tu as fait, l'hiver pour rafraîchir et la chaleur pour qu'on te goûte (...). Chaque œil voit en face de lui. »<sup>72</sup>

Dans le récitatif dramatique que l'on récite en élevant le *sekhem* devant *Sekhmet* ou pour conjurer les Sept Flèches, on rencontre les mêmes termes, mais appliqués à la Déesse :

« On te voit et tout œil (var. « chacun ») peut regarder grâce à toi. Tu rentres et chacun se heurte contre son semblable. »<sup>73</sup>

---

---

Ces mots sont tirés d'une invocation par laquelle le maître universel lui-même flatte la gloire de sa propre lumière, afin d'apaiser le déchaînement mortel de sa propre flamme, à la demande des dieux saisis de panique :

« La puissance de la flamme s'est levée ! La puissance d'Ouseret s'est levée ! ... Elle a consommé tout ce qui vit, elle a dévoré tout ce qu'elle a voulu, elle a lancé les maux à travers les deux pays, chaque massacreur ayant la charge des méfaits qui lui incombent. »<sup>74</sup>

Pour les Égyptiens, cobra à tête de lionne ou lionne couronnée d'uraeus, l'Œil de Rê, unique et multiple, incarne les dangers que porte en elle la brûlure du soleil. Pour Akhenaton, cette flamme unique n'est source que de bonheur et c'est sa disparition nocturne qui fait sortir les lions et les serpents... Le soleil d'Égypte, le *khamsin*, les étés lourds et leurs fièvres sont durs aux habitants qui ne s'exposent pas volontiers à un rayonnement souvent dangereux. On imaginerait volontiers que l'atonisme, émerveillé et exclusif, dont les hymnes et les décors chantent joyeusement une nature choyée par l'astre des jours, est né dans le sérail ombreux et de la sensibilité aimante d'un jeune despote. Sous Aménophis-Akhenaton, le cobra symbolique n'en abandonna pas pour autant le disque du soleil ni le front des souverains et le devoir royal de violence, l'agressivité nécessaire au maintien de l'ordre, se lisent en contrepoint dans l'iconographie atoniste<sup>75</sup>. Reste à savoir dans quelle mesure l'hérésie pour « apaiser Aton » appréhenda théologiquement et traita rituellement les périls dont sa flamme, son uraeus, menace les humains.

---

## NOTES

1. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne* III, p. 383-4, pl. 122<sup>v-6</sup>. Grâce à de nombreux entretiens et échanges de correspondance avec G. Haeny, j'ai pu bénéficier d'abondantes informations et de critiques définitives. Les photographies fig. 1-3 et 5 sont dues à l'obligeance de M. Dewachter et les fig. 8 et 15 m'ont été aimablement communiquées par A. Gutbub. Les figures 12 et 14 ont été dessinées par Maryse Tétard.

2. PM II<sup>2</sup>, p. 257-9.

3. *Ibid.*, p. 451-2.

4. *Ibid.*, p. 262-8, dont la liste sera complétée par G. Haeny. Cf. déjà Mills, *JEA* 6, 166. D'autres rois qu'Aménophis III purent faire sculpter à neuf de grandes statues de Sekhmet. Une étude typologique poussée permettra peut-être un jour de les reconnaître.

5. PM II<sup>2</sup>, p. 568 (Index).

6. Legrain, *ASAE* 3, 45-6 et 107, n. 1; Pillet, *Thèbes, Karnak et Louqsor*, p. 85-6.

7. Musée gréco-romain d'Alexandrie Reg. 401, trouvée rue Sherif-pacha en 1892, éd. Daressy *ASAE* 5, 119, n° XVII, cf. Botti, *Notice ... Alexandrie* (1893), p. 63-4, n° II. — Curto, *Studi in onore di G. Botti*, 82-4.

8. Musée d'Assouan (com. G. Haeny, cf. Curto, *l. c.*). — Mond et Myers, *The Temples of Armant*, p. 38, pl. 20 et 102 (3). — Sayce, *PSBA* 7, 172; Wilbour, *Travels*, p. 270. — Caire JE 89614, cf. Donadoni, *ASAE* 40, 717-8, etc. — Caire CG 39074 (Daressy, *Stat. de divin*, p. 267, pl. 52). — Maspero, *Guide ... Caire* (1915), p. 148. — Brugsch, *RT* 8, 6; Naville, *RT* 10, 54 et *The Mound of the Jews*, p. 7 et 20. — Louvre E 20001, cf. *RdE* 10, 86, n. 3.

9. *Description* V, pl. 29 [14-15]. — Rifaud, *Voyage*, pl. 126 [= CG 39067, Daressy, *o. c.*, p. 266, pl. 51 ?]. — *RT* 9, 14 et *BE* 25, 137 [= CG 39075, Daressy, *o. c.*, p. 267, pl. 52]; Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 6 et 116-117. Le fragment Rés. 731 reproduit ici fig. 6, volé en 1970-71, doit se trouver actuellement dans le commerce.

10. Louvre A 5 (provenance inconnue) et E 20001 (Bouto orientale), CG 39067 (Tanis) ainsi que cinq ou six Sekhmet dont les fragments sont conservés dans les magasins de Tanis — toutes les statues debout et portant sur le dossier une titulature de Ramsès II — sont morphologiquement semblables aux Sekhmet datées d'Aménophis III. Sur la base Tanis Rés. 725, la légende de Ramsès est gravée sur une surface arasée et la statue assise CG 39075 (Tanis via Alexandrie ?) est pareillement usurpée.

11. *GLR* IV, p. 187, § XXXIX.

12. Temple de Mout : LD III, p. 249 f; Jardin de Gezirah (texte complet).

13. Barguet, *Le Temple d'Amon-Ré à Karnak*, p. 42-3.

14. *GLR* IV, p. 311, § XVI et n. 2 (liste incomplète).

15. *The Temple of Mut in Asher*, p. 98.

16. *Ibid.*, p. 122. Par un calcul analogue, Mariette, *Karnak*, p. 15 en comptait 498 et estimait à 572 le nombre total.

17. Cf. Vandier, *Manuel* III, p. 384-8 dont l'inventaire doit être complété.

18. Helck, *Urk.* IV, p. 1763-7 auquel les notes de L. Habachi, G. Haeny et J. Yoyotte permettent d'ajouter 30 épithètes de plus.

19. *Ombos* II, n° 701-5, cf. Gutbub, *Textes fondamentaux*, p. 236-7.

20. *Edfou* III, p. 290-324; IX, pl. 79-80.

21. Posener, *L'Enseignement loyaliste*, p. 26.

22. *Medinet-Habu* IV, pl. 224; *P. Louvre* I 3079, 114, 91 et var. (Goyon, *RdE* 20, 85-6); *Hibis* III, pl. 23 en haut 13<sup>e</sup> colonne.

23. Cf. en dernier lieu Germond, *Bulletin de la Société d'Égyptologie de Genève*, n° 2, 23-9.

24. *Sethe*, *ZAeS* 64, 6-9.

25. *Edfou* IV, p. 373 et pl. 107.

26. Daumas, *RdE* 22, 75-6.

27. Un livre de l'« apaisement de Sekhmet » figurait dans la bibliothèque d'Edfou, *Edfou* III, p. 347, 13.

28. Sur cette formule Goyon, *BIFAO* 74, 75-83; cf. aussi *Ann. EPHE* V<sup>e</sup> Section 85, 198-9.

29. *Fouilles à El-Kab. Documents* I, pl. 15-16, 18 b; II, pl. 24-25; Derchain, *El-Kab* I, p. 7<sup>e</sup> sq.

30. *P. Chester Beatty* VIII, v° 9, 1-10; cf. Vandier *ZAeS* 98, 132-43.

31. *Ombos* II, n°s 677-82 et 701-706; *Edfou* I, p. 511-13 et 547-8; IX, pl. 35 B; Bénédite, *Philae*, p. 31, pl. 11; *Dendara* VII, pl. 605-6, 637, 643.

32. Ces entités que prient le chapitre 148 du *Livre des Morts* étaient déjà connues au Moyen Empire.

33. *Edfou* I, p. 548; VI, p. 268-9; *Ombos* II, n°s 682 et 985; *Dendara* VII, p. 106-107. — Pour d'autres litanies de ces sept uraeus, voir notamment *Oriens Antiquus* 12, 58-9. Un collège des « sept Ouadjyt » est déjà attesté par *CT* VI, 225 l.

34. *El-Kab*, *CdE* XV/29, 21-29. — *Edfou* I, p. 511-2; VI, p. 268-9. — *Dendara* VII, p. 9-10; Mariette, *Dendérah*, pl. 78-9. — *Philae*, Bénédite, *o. c.*, p. 31; *JNES* 19, pl. 8-9. — Linteau de Xoïs, *ASAE* 21, 3-6. — Naos de Domitien, *ibid.* 16, 123-4. — Relief University College 14158. Ces dénominations des sept flèches datent au moins de l'époque d'Osorkon II, Naville, *Bubastis*, pl. 52, D, et une inscription de Nectanébo II, retrouvée au Caire, les associait aux buttes sacrées de Boubastis (*Arch. Daressy*, Collège de France, Mss. E. 30). La première possédait son prophète à Memphis (ouchebtis de Ouahibré fils de Takhout). Sur Toutou comme leur chef : Sauneron, *JNES* 19, 269-87.

35. *Edfou* I, p. 512-513. — *Ombos* II, n° 705. — *Dendara* VII, p. 43-4, 49-50, 81-82, 87-88. — VIII, p. 33-34 et 39-42.

36. *P. Leiden* I, 347, 1-3. Sur les Agathodémons et les Ermouthis, Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï* (1975) *passim*. Nous emprunterons le terme de « chronocrate » à l'astrologie hermétique, cf. Festugière, *La révélation d'Hermès Trismégiste* I, p. 115.

37. Chassinat, *Dendara* I, p. 119-122 et 151-155, pl. 75, 77, 79; II, p. 29-31 et 59-61, pl. 87-88, 94, 98.

38. Daumas, *Les Mammisis de Dendara*, p. 119-121, pl. 61.

39. *Ibid.*, p. 176 et 197-198, pl. 69.

40. *Dendara* VII, p. 54-64 et 93-102, pl. 628-635.

41. *Les Mammisis de Dendara*, p. 29, pl. 11.

42. Des débris de mur portant d'importantes litanies de Sekhmet et Bastet, disposées en tableau, ont été ramassés sur le site de Tod (Bisson de la Roque, *BIFAO* 17, p. 23; Clère, *RdE* 15, 123). Je remercie G. Posener d'avoir mis à ma disposition sa documentation sur cette liste qui pourrait dater de Nectanébo II et avoir été transportée du temple de Nekhbet. Les entrées recoupent çà et là les litanies A et B et la litanie d'Aménophis III et confirment l'existence de différentes traditions. Voir aussi le papyrus hiéroglyphique Caire JE 46606. Cf. Lefebvre, *Le Tombeau de Pétostris* I, p. 26, n. 2.

43. Mariette, *Mon. div.*, pl. 25<sup>e</sup>; Morgan, *Cat. Mon.* I, 55; Arch. Golénisheff Mss. 157.

44. *P. Chester Beatty* V, cité *infra* p. 75, n. 67.

45. Cylindre de Montouhotep I, *ASAE* 11, 169.  
 46. *CT* VI, 171 m.  
 47. *CT* VII, Spell 955.  
 48. *Edfou* VI, p. 92-99 et 262-269. Les sept uraeus, cf. *supra* n. 33 ; les trente formes, *infra* n. 59 ; « l'Hymne à l'Année », textes parallèles, *Mammisi d'Edfou*, p. 126-139, 134-135, 135-139 et 143 ; *Dendara VIII*, p. 55-6 et 61-4 ; *Mammisis de Dendara*, p. 177-179, cf. Junker *ZAeS* 43, 127-128.  
 49. Vandier, *La famine dans l'Égypte ancienne*, p. 80-85.  
 50. P. Edwin Smith 18, 9-19-20 ; P. Ram. XVII, cf. Gardiner, *The Ramesseum Papyri*, p. 16 ; P. Leiden I, 346 (Stricker, *OMRO* 29, 55-70) ; P. Leiden I, 347. Voir notamment, Jankuhn, *Das Buch « Schutz des Hauses »*, p. 5-9.  
 51. P. Cairo 86637, R° 1, 4 et V° 21, 4, Bakir, *The Cairo Calendar*, pl. 1 (p. 11) et 51 (p. 57). — *Ostr. Turin* 6415, R° 5, Posener *RdE* 8, 187. — P. Brooklyn 47.218.50, II, 2-14, J. Cl. Goyon, *La confirmation du pouvoir royal (BdE 52)*, p. 56-8.  
 52. A Edfou : *Edfou* V, p. 394, 14. — A Dendara : *Edfou* V, p. 358, 4 ; Mariette, *Dendérah I*, pl. 62, l. — A Thèbes : P. Leiden T 32, IV, 2-5 (Stricker, *OMRO* 34, p. 20) ; Temple de Mout, *RT* 13, 166, col. 37-41 (= Archives Golénischeff, *Mss.* 264 et 387) ; etc. Cf. à l'époque ramesside, P. Chester Beatty IX, v° 2, 1-3, 1 (cf. Gardiner, *Hier. Pap. in the Brit. Mus.* 3d ser., p. 99-101 ; Nelson, *JNES* 8, 341-343).  
 53. Selon P. Hibeh 27, 145 (le 16 Paôni). A Esna, le 16 et le 30 Paôni : Sauneron, *Esna* II, n° 77, 15, cf. aussi III, n° 251, 23. — A Boubastis, le 18, à Bouto orientale les 12-17 : *Edfou* I, p. 335, 6 et p. 336, 1. — A Dendara du 1 au 30 : *Edfou* V, p. 355, 6-8. — A Thèbes, pendant la fête de la vallée, c'est-à-dire lors de la néoménie de Paôni, on mêle la bière de colorant rouge, comme le fit Ré pour enivrer Sekhmet assoiffée de sang (*RT* 13, 166, col. 34). En 238 av. J.-C., le Décret de Canope, *Urk.* II, p. 137-9 tente de fixer au 1 Paôni, alors jour de néoménie, la célébration des petites et grandes Boubasties.  
 54. Lacau et Chevrier, *Une chapelle d'Hatschepsout à Karnak*, § 179 a.  
 55. *Urk.* III, p. 67, 14.  
 56. Bibliographie chez Assman, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, p. 518.  
 57. P. Caire CG 58027, IV, C 7, éd. Golénischeff, *Papyrus hiéroglyphiques I*, p. 130.  
 58. Cf. De Meulenaere, *CdE* XXXVIII/76, 217-9.  
 59. *Edfou* I, p. 509-10 ; VI, p. 264-8. — *Ombos* II, n° 677-681. — *Dendara* V, p. 6 ; VII, p. 107-9 ; VIII, p. 13 ; *Les Mammisis de Dendara*, p. 97-8. L'invocation que le dieu suprême adresse à sa propre flamme dans le récitatif dialogue de l'« élévation du sekhem », *Edfou* III, p. 293, 5 et 308-9, l'appréhende par ses surnoms mensuels.  
 60. *Dendara* IV, p. 162-3 et 176-8, pl. 292-296.  
 61. Festugière, *La Révélation...*, p. 119.  
 62. Montet, *La nécropole royale de Tanis I*, p. 67-9. — Cf. Neugebauer et Parker, *Egyptian Astronomical Texts III Decans, Planets, Constellations and Zodiacs* (1969).  
 63. Caire CG 38934, Daressy, *Statues de divinités*, p. 231-4, pl. 46 ; Shorter, *JEA* 18, 121-4, pl. 10-11, etc. — Sur la connexion de Touëris et des Décans, *ZAeS* 96, 57.  
 64. E. G. Langton, *The Cat in Ancient Egypt*, n° 305-6 ; CG 39018-35, Daressy, *o. c.*, p. 256-60, et récemment, *Antiquités égyptiennes, grecques et romaines*, Nouveau Drouot, Jeudi 22 mai 1980, n° 130.  
 65. Voir notamment, Barb dans Harris, *The Legacy of Egypt*, p. 148-9 ; Leclant, dans *Archéologie vivante I*, n° 2, 94, n° 25, 112-3, n° 112, 118 ; Quillard, *Karthago* 16, 5-32 ; Ogden, *JEA* 60, 258-9. On notera que les étuis

léontocéphales sont de beaucoup les plus nombreux dans le matériel punique et que les décans sont bien reconnaissables sur les moins « égyptisantes » des bandelettes d'or.

66. *Rituel de l'embaumement* 5, 5-7, éd. Sauneron, p. 15, 4-8.  
 67. P. Chester Beatty V, v° 4, 10-5, 1.  
 68. Edwards, *Oracular Amuletic Decrees (Hier. Pap. Brit. Mus. 4th ser.)*, p. 7-8 et pl. II (L 1, R° 65-69).  
 69. J. Cl. Goyon, *CdE* XLV/90, 269-281.  
 70. *Ankhnesneferibré*, col. 145-6, cf. aussi col. 124-6 ; *Edfou* III, p. 11, 15 ; 331, 13 ; *Le Livre des Morts*, p. 48, etc.  
 71. Assman, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, p. 46 sq. et *passim*.  
 72. Sandman, *Texts from the time of Akhenaten (BAe 8)*, p. 93, 17-94, 2 ; p. 95, 9-10 et 14.  
 73. *Edfou* III, p. 308, 12 ; cf. aussi *ibid.* I, p. 510, 13 ; VI, p. 267 b ; *Dendara VIII*, p. 108, 10 ; *Mamm. Dend.*, p. 98, 1.  
 74. *Edfou* III, p. 293, 4-6 et le parallèle saïte, *Fouilles d'El-Kab. Documents I*, pl. 15 gauche.  
 75. Schulman, *JARCE* 3, 51-8.

---

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE**  
**COLLÈGE DE FRANCE**

Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

**COMPOSITION DU BUREAU 1980**

- Président** ..... M. Jean YOYOTTE, Directeur d'études à l'E.P.H.E.  
**Vice-Présidents** ... M. Jean-Philippe LAUER, Directeur honoraire de  
recherche au C.N.R.S.  
M<sup>me</sup> Paule POSENER-KRIEGER, Directeur d'études  
à l'E.P.H.E.  
**Secrétaire** ..... M. Pascal VERNUS, Directeur d'études à l'E.P.H.E.  
**Trésorier** ..... M. Guy BEAUFORT.

**Correspondance administrative et Bulletin :**

Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place  
Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

M<sup>me</sup> Michelle THIRION (Bibliothécaire du Centre  
Wl. Golénischeff) : même adresse.

**Correspondance financière :**

Société française d'égyptologie : même adresse.

**Compte de Chèques Postaux :** N° 2093-33 S, Paris.

**Compte bancaire :** Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris 75009.  
(Libeller les chèques à l'ordre de « Société fran-  
çaise d'égyptologie ».)

**REVUE D'ÉGYPTOLOGIE**

**Directeur** ..... M. Georges POSENER, Membre de l'Institut, Pro-  
fesseur honoraire au Collège de France.

**Secrétariat de rédaction :**

M. Olivier PERDU.

**Correspondance scientifique :**

Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place  
Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

**Correspondance commerciale et commandes :**

Éditions KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, 75007 Paris.

---